

Insee Conjoncture

Guadeloupe



N° 2

Juin 2016

Antilles-Guyane

Le bilan économique 2015
Une activité mieux orientée

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) et la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 e Estimation
 p Résultat provisoire
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
 n.s résultat non significatif
 € euro
 M Million
 Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2015 de la **Guadeloupe** est la deuxième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la [note de conjoncture](#) de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guadeloupe en 2015 est ainsi exposée à travers 12 chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2015 de la **Guadeloupe** bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), du Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) de la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte) et de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos	1
2015 en quelques dates	4
Synthèse régionale Une activité mieux orientée	5
Contexte national et international Consolidation de la croissance nationale dans un contexte mondial atone	6
Cadrage macroéconomique Regain de la croissance en 2014	8
Emploi salarié Des pertes limitées grâce au secteur tertiaire marchand	10
Chômage Un taux de chômage stable en 2015	12
Prix de détail L'inflation est maîtrisée par la baisse des prix des produits pétroliers	14
Épargne - Crédit En 2015, l'activité bancaire progresse	16
Démographie d'entreprises Nouveau repli des créations d'entreprises	18
Agriculture Une sécheresse qui se transforme en calamité agricole	20
Construction Dégradation du secteur de la construction	22
Transports maritime 2015, un bon cru pour l'activité portuaire	24
Transports aérien Le transport aérien reste sur un nuage	26
Commerce extérieur Stabilité des échanges commerciaux	28
Synthèse régionale Martinique L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015	30
Synthèse régionale Guyane L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs	31
Définitions	32

2015 en quelques dates

Blandine Grillot, Insee

Janvier :

-13 janvier : Lancement du recensement de la population 2015 en Guadeloupe.

Nouveauté : La possibilité de se faire recenser via internet existe désormais.

Février :

27 février : Signature de l'accord annuel du « Bouclier Qualité Prix ».

Le préfet de région, Jacques Billant, a signé l'accord 2015 de modération des prix des produits de grande consommation (dit « Bouclier Qualité Prix ») avec les représentants du secteur de la grande distribution, des grossistes et importateurs et des producteurs locaux.

Mars :

- 7 mars : Décès de Edmond Malinvaud, économiste français qui a été successivement directeur de l'ENSAE (1962-1966), directeur de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances (1972-1974), puis directeur général de l'Insee de 1974 à 1987.

- 22 mars : premier tour des élections départementales en France.

Mai :

- François Hollande a inauguré dimanche 10 mai, jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage, le Mémorial ACTe, « centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage », à Pointe-à-Pitre. Symboliquement, le bâtiment a été érigé à la place d'une ancienne usine sucrière qui pratiquait le travail forcé. Autre symbole, la présence de trois chefs d'États africains – le Sénégalais Macky Sall, le Malien Ibrahim Boubacar Keïta et le Béninois Thomas Boni Yayi – venus rappeler que c'est de leur continent qu'ont été arrachés des millions d'hommes et de femmes.

- Révision des prix des produits pétroliers en Guadeloupe - mai 2015

- 15 mai : Le préfet de Guadeloupe visite la filière banane accompagné par des représentants de la filière, le préfet s'est rendu à la bananeraie "Dumanoir" à Capesterre Belle-Eau. Plus tôt dans la matinée, il a également visité un centre d'emportage ainsi qu'une centrale d'achat.

18 mai : Le Secrétaire d'État au Budget à la rencontre des agents des finances publiques et des douanes.

Juin :

Du 3 au 5 juin, la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal) de la Guadeloupe a organisé une rencontre régionale sur les nouvelles formes d'économie dans les territoires insulaires et les enjeux climatiques.

Ce jeudi 25 juin, le préfet a accueilli Mme Sophie Elizeon, déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français des outre-mer. Il l'a accompagnée auprès de jeunes entrepreneurs guadeloupéens de la société Aeroworx.

Juillet :

1^{er} juillet : Avec le président de la communauté du Nord Basse-terre, Pôle emploi et l'ADEME, le préfet a procédé à la signature de douze contrats de travail aidés pour constituer la première brigade verte de lutte contre les sargasses, en Guadeloupe.

La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier a été transférée à la chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe au 1^{er} juillet 2015.

Le préfet de région a réuni le comité de pilotage de l'eau, mis en place en décembre dernier, pour proposer un plan de modernisation de la gestion de l'eau sur l'archipel.

- Signatures des contrats de villes de Guadeloupe : Avec les élus et l'ensemble des partenaires, le préfet a signé 4 contrats de villes au bénéfice des habitants de 16 quartiers prioritaires de Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Capesterre-Belle-Eau, Basse-Terre, Baillif, Le Moule et Sainte-Rose.

Août :

Signature du contrat de plan État-Région 2015-2020 de Guadeloupe : Sous la présidence et en présence de George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, le Préfet de Région, Jacques Billant, le Président de la Région, Victorin Lurel et la Présidente du Département, Josette Borel-Lincertin, ont signé ce mercredi 5 août, le contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020 de Guadeloupe, à l'Hôtel de Région. Cette signature a été l'occasion pour le Ministre des Outre-mer de témoigner du soutien massif du gouvernement aux projets d'investissement du contrat de plan État-Région 2015-2020 de Guadeloupe et

qui permet de faire face aux enjeux et défis de la région Guadeloupe sur les six prochaines années. Le préfet a installé la conférence régionale de l'investissement public de Guadeloupe. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de soutien à l'investissement et de l'activité décidé par le Gouvernement.

Septembre :

- 9 septembre : La deuxième édition de la conférence régionale permanente de la Jeunesse s'est déroulée le 9 septembre 2015, co-présidée par le préfet de la région Guadeloupe, le président de Région et la présidente du Conseil Départemental.

- A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le préfet de la région Guadeloupe ouvre les portes du Palais d'Orléans à Basse-Terre, et de la résidence préfectorale à Saint-Claude.

25 septembre : Le préfet a ouvert la journée de l'Entreprise de l'Ordre des Experts Comptables. Il a réaffirmé le soutien de l'État aux entreprises et détaillé les mesures prises en Guadeloupe pour la relance de l'économie

Novembre :

- 26 novembre : 1^{er} anniversaire de l'inscription du Gwoka au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Décembre :

- 6 et 13 décembre : élections régionales en France.

- Elections régionales en Guadeloupe : Ary Chalus devient président de région avec 57,49 % des voix contre le président sortant Victorin Lurel (42,51 %). Sur 76 % d'inscrits en Guadeloupe, 57 % ont votés, et 43 % se sont abstenus.

- La Guadeloupe accueillera bien le premier tour de la Coupe Davis de tennis entre la France et le Canada début mars, épilogue de négociations qui lui permettront de faire financer par l'État une partie de la rénovation du vélodrome de Baie-Mahault, devant accueillir l'épreuve.

Synthèse régionale

Une activité mieux orientée

L'activité de la Guadeloupe a été plutôt bien orientée en 2015. L'emploi reste peu dynamique, le chômage toujours aussi élevé, mais des signes positifs sont ressentis sur la consommation des ménages, l'activité, le financement, et la démographie des entreprises. Le commerce et le transport sont plutôt dynamiques, mais l'agriculture a souffert d'une longue sécheresse, et la construction a des carnets de commande très peu remplis.

Jean-Eric Place, Insee

En 2015, la situation économique en Guadeloupe montre quelques signes d'amélioration, mais le redressement de l'activité ne se fait pas encore ressentir. Le contexte extérieur est contrasté : l'environnement national est plutôt porteur, avec une reprise de 1,3 % de l'activité en France, tandis que la croissance dans les pays émergents a connu un coup de frein, notamment au Brésil et en Chine. L'activité en Europe bénéficie de la conjonction de deux facteurs favorables : des politiques monétaires accommodantes et une forte baisse des prix du pétrole.

Léger repli de l'emploi salarié

L'emploi salarié marchand en Guadeloupe baisse de 0,6 % par rapport à 2014 en moyenne annuelle. La construction s'est montrée résiliente, alors que depuis 2011, c'est le secteur dans lequel les effectifs ont été le plus durement touchés, avec une baisse de 15 % sur 4 ans. Avec 4 trimestres successifs de hausse en 2015, la tendance à la baisse des effectifs dans la construction est interrompue, mais la hausse reste limitée et fragile. Au 4^e trimestre 2015, en glissement annuel, l'industrie a vu ses effectifs baisser, tandis que dans le tertiaire marchand les évolutions sont favorables pour le commerce, l'hébergement et la restauration, ou encore les activités immobilières. A contrario, l'évolution des effectifs est défavorable dans le secteur de l'information et de la communication.

Stabilité du chômage

Le taux de chômage reste structurellement élevé, mais stable à 23,7 %, plus élevé qu'en Martinique (18,9 %) et qu'en Guyane (21,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse de près de 1 %, avec une évolution favorable pour les moins de 25 ans, mais une dégradation rapide pour les seniors (50 ans et plus) dont les effectifs augmentent de près de 10 % cette année. Signe de la persistance et de l'enkystement d'un chômage élevé, les demandeurs d'emploi de très longue durée, c'est-à-dire de deux ans ou plus, augmentent rapidement (+ 7,2 %). Les contrats aidés et les contrats d'apprentissage ont fortement

baissé, respectivement de 6,1 % et de 25,3 %.

La consommation des ménages est soutenue

En 2015, les importations d'automobiles sont en hausse de 11 %, les importations alimentaires en hausse de 3 % ou encore la distribution de crédits à la consommation, en hausse de 7,8 % en 2015, contre 1,4 % en 2014. Cette consommation s'est faite dans le contexte d'une inflation très mesurée : + 0,3 % en moyenne annuelle. La modération est largement imputable à la baisse du prix des produits pétroliers. A côté de la consommation, le financement des entreprises continue de croître en 2015 : les financements consentis aux entreprises ont un peu ralenti (+ 2,7 % contre + 6,0 % en 2014), mais les crédits d'investissement restent dynamiques (+ 8,5 % pour + 5,9 % en 2014).

Chute de la création de micro entreprises

La création d'entreprises sous la forme de sociétés augmente de 17 %, avec près de 1 600 immatriculations. Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises sont également à la hausse, de 9 %. Seules les créations de micro-entreprises s'inscrivent en très forte baisse (- 30 %), entraînant un léger repli du nombre global de créations d'entreprises (- 1,7 %).

La création de micro-entreprises, souvent par des chômeurs, s'essouffle depuis le début du dispositif. Les créations sont dynamiques dans le secteur de la construction cette année après une forte baisse, en lien avec l'évolution de l'emploi salarié dans ce secteur.

Le secteur de la construction est volatil

Si l'emploi salarié de la construction a enrayé la baisse en 2015, les logements autorisés, qui sont un indicateur avancé de l'activité dans la construction, sont au plus bas, fléchissant de 33 % par rapport à 2014. Cette baisse concerne à la fois les logements collectifs et les logements individuels et concerne toute la Guadeloupe, de Cap Excellence à Marie-Galante.

La production agricole est affectée par les conditions climatiques

La Guadeloupe a connu en 2015 une sécheresse exceptionnelle qui a affecté la production agricole. La campagne cannière est restée proche de celle de 2014, avec 586 000 tonnes de canne à sucre broyées dans les usines du Moule et de Marie-Galante, mais en retrait de 6 % par rapport à la moyenne de la décennie ; le déficit pluviométrique des sols a perturbé la replantation après la coupe. Les conditions météorologiques ont aussi perturbé la production bananière : les expéditions de bananes de la Guadeloupe baissent de 15 %. Quant à l'élevage, il poursuit sa tendance baissière, surtout pour la production bovine (- 6 %).

Le secteur du transport, portuaire comme aérien, est bien orienté

Le fret maritime est en hausse de 9 % et le transport de conteneurs de 10 %. Le transbordement se développe et dépasse pour la première fois 30 % du trafic de marchandises, activité sur laquelle le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG) s'est positionné. En revanche, le fret aérien est en baisse de 8 % en raison de la concurrence du trafic maritime, et de la moindre exportation de melons.

Concernant le transport de passagers, le trafic maritime est en progression, de 6 % pour le trafic intra-archipel, vers Marie-Galante, les Saintes ou la Désirade, mais surtout de + 32 % concernant la fréquentation des croisiéristes.

Le transport aérien de passagers est également en progression et franchit pour la troisième année consécutive le cap des deux millions de passagers, dans un contexte d'une hausse du trafic des aéroports d'outre-mer, métropolitains et européens. L'ouverture de lignes par la compagnie low cost Norwegian vers New-York, Boston et Baltimore a fortement contribué à faire progresser les destinations nord-américaines de 20 %, et la tendance s'est poursuivie début 2016. Les liaisons avec Fort-de-France et Saint-Martin-Grand-Case ont progressé de 4 % et 3 %, alors que les liaisons Europe ont diminué de 2 %.

Contexte national et international

Consolidation de la croissance nationale dans un contexte mondial atone

Jean-Baptiste Berry, Insee

En 2015, l'activité économique mondiale reste atone tandis que celle de la zone euro reprend du souffle. L'activité économique française augmente de 1,3 %. Dans les pays dits « émergents » et les pays « en développement », qui représentent toutefois plus de 70 % de la croissance mondiale, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans les pays aux économies dites « avancées ». Trois transitions importantes continuent d'influer sur l'activité mondiale et ses perspectives. La première concerne le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et la réorientation progressive de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services. La seconde porte sur la forte baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base. La troisième est relative au décalage des politiques monétaires entre d'une part un durcissement progressif de la politique monétaire des États-Unis dans le contexte d'une faible reprise, et d'autre part l'assouplissement de celles de plusieurs autres grands pays avancés.

Une activité mondiale modérée en 2015

A l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de + 3,1 %, soit la plus faible progression depuis la récession de 2009. L'activité manufacturière et le commerce restent faibles en 2015 en raison d'une demande et d'un investissement modérés, notamment une baisse de l'investissement dans les industries extractives. En outre, la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial : ce dernier a fortement reculé au premier semestre 2015 avant de rebondir au second semestre à la faveur du rétablissement des échanges en Asie. Sur l'ensemble de l'année, les échanges mondiaux ont progressé de 2,5 %, après + 3,2 % en 2014 et + 2,4 % en 2013.

Les prix du pétrole ont diminué sensiblement en 2015, en raison d'anticipation sur des

hausse soutenues de la production des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, tandis que la production pétrolière mondiale continue de dépasser la consommation. Les prix des autres produits de base, en particulier des métaux, ont aussi reculé. La baisse des prix du pétrole met à rude épreuve la situation budgétaire des pays exportateurs de carburants et pèse sur leurs perspectives de croissance. Dans les pays importateurs, surtout dans les pays dits avancés, où les baisses des prix sont répercutées intégralement sur les usagers, cette baisse soutient la demande des ménages et réduit les coûts de l'énergie pour les entreprises.

L'assouplissement monétaire dans la zone euro et au Japon se poursuit en 2015, tandis qu'en toute fin d'année, la Réserve fédérale américaine s'est affranchie de la borne du zéro en relevant le taux des fonds fédéraux. Globalement, les conditions financières dans les pays avancés restent très accommodantes. Les perspectives d'un relèvement progressif des taux directeurs aux États-Unis, ainsi que des accès de volatilité financière sur fond des craintes relatives aux perspectives de croissance dans les pays émergents, ont contribué à une baisse des flux de capitaux et à de nouvelles dépréciations monétaires dans beaucoup de pays dits émergents.

Regain en zone euro

L'activité économique est restée maussade dans les pays dits émergents, notamment en Chine où l'activité a encore ralenti, et dans les pays producteurs de pétrole qui ont pâti de la faiblesse de son cours. L'activité des économies dites avancées s'est consolidée après 2014, même si leurs exportations vers les pays dits émergents ont fléchi. La croissance des pays anglo-saxons s'est affaïssée du fait de leur investissement productif ; en moyenne sur l'année 2015, l'activité des États-Unis a autant progressé qu'en 2014 (+ 2,4 %), la consommation des ménages contribuant pour l'essentiel. L'économie japonaise a reculé.

Au sein de la zone euro, dans ce contexte de faiblesse des coûts de l'énergie pour les entreprises et d'assouplissement monétaire, le PIB a crû de 1,6 % en 2015 après 0,9 % en 2014 et deux années de récession économiques en 2012 et 2013. La croissance s'est maintenue en Allemagne et en France et est restée vive en Espagne.

Consolidation de la croissance nationale

La croissance de l'activité économique pour l'année 2015 s'élève à + 1,3 %, après + 0,6 % en 2014. La dépense de consommation des ménages accélère nettement (+ 1,5 % après + 0,7 % en 2014) et l'investissement se redresse (+ 1,0 % après - 0,3 %). La contribution du commerce extérieur reste négative (- 0,3 point). À l'inverse, celle des variations de stocks demeure légèrement positive (+ 0,1 point). La consommation des ménages est soutenue par un pouvoir d'achat de nouveau en hausse, car les revenus d'activité sont restés dynamiques en 2015, tandis que l'inflation a été quasi nulle du fait de sa composante énergétique.

Le dynamisme du pouvoir d'achat et ses conséquences

En 2015, le pouvoir d'achat des ménages a de nouveau accéléré : il augmente de 1,6 % en moyenne annuelle (après + 0,7 % en 2014 et - 0,4 % en 2013), ce qui constitue sa plus forte hausse depuis 2007. En effet, les revenus de la propriété ont rebondi, stimulés par les renégociations de crédit immobilier, tandis que les revenus d'activité sont restés dynamiques.

La consommation des ménages français a accéléré en moyenne sur l'année (+ 1,5 %) dans le sillage de leur pouvoir d'achat, mais a trébuché au dernier trimestre (- 0,2 %). Avec la douceur des températures hexagonales, les dépenses de chauffage et d'habillement ont globalement baissé.

Le regain de pouvoir d'achat des ménages a également alimenté leur épargne : en moyenne en 2015, le taux d'épargne se serait établi à 14,5 %, stable par rapport à 2014.

Sursaut du taux de marge des entreprises françaises en 2015

Fin 2015, le taux de marge des sociétés non financières dépasse les 31 %, en augmentation de 1,8 point sur un an, ce qui serait sa plus forte hausse depuis 1986. Cette forte hausse du taux de marge des sociétés non financières a été portée par la baisse du prix du pétrole, la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, et la réduction des cotisations sociales patronales dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité. Le taux de marge des sociétés non financières s'est ainsi nettement rapproché de son niveau moyen d'avant-crise (32,7 % entre 1988 et 2007).

Depuis début 2015, l'investissement des entreprises augmente significativement, soutenu par de meilleures perspectives de demande, la plus grande capacité à autofinancer leurs projets qu'apporte un taux de marge accru, la baisse des coûts d'emprunt, et l'incitation fiscale du suramortissement de 40 %.

L'activité se contracte en Amérique latine

En 2015, avec une contraction de -0,1 %, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbes est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009. Cependant, les grands pays d'Amérique du Sud continuent de recevoir d'importants volumes d'investissements et leur marché de la dette privée est soutenu par le contexte général de taux historiquement bas. La baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées. Les conditions de financement se dégradent, la hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines alourdissent les charges de la dette. Au Brésil, la récession se prolonge dans un contexte de tensions politiques et de détérioration des finances publiques. Malgré le redressement du commerce extérieur, la production industrielle diminue et la demande intérieure reste dégradée.

Conjoncture et perspectives 2016

Début 2016, le climat des affaires mondial s'est altéré, ce qui suggère une progression des échanges encore poussive. Mais comme le cours du pétrole a baissé à nouveau, l'inflation reste très faible et le pouvoir d'achat des ménages se renforce dans les pays avancés. La croissance resterait modérée aux États-Unis et au Royaume-Uni, au regard du rythme atteint jusque mi-2015, car la demande des entreprises est en nette baisse de régime. Dans la zone euro, l'activité retrouverait un peu de tonus avec l'accélération de la consommation et la reprise de l'investissement, mais le commerce extérieur pèserait sur la croissance.

La croissance française gagnerait un peu de tonus au premier semestre 2016 (+0,4 % par trimestre). Après une année de reprise en 2015 (+1,3 %), l'acquis de croissance pour 2016 serait proche de ce niveau dès la mi-année. Avec la légère accélération de l'activité et le développement des dispositifs visant à enrichir la croissance en emplois, l'emploi marchand continuerait de progresser quasiment sur le même rythme que fin 2015. L'emploi total augmenterait plus vite que la population active et le taux de chômage baisserait de nouveau modérément pour atteindre 10,2 % mi-2016 sur l'ensemble de la France.

Divers aléas sont associés à ce scénario. D'abord, le ralentissement des économies émergentes et son impact sur les exportations européennes, notamment allemandes, pourraient être plus amples que prévu, ce qui entraverait un peu plus qu'anticipé la hausse du commerce mondial et celle de l'activité européenne. À l'inverse, alors qu'une légère remontée du taux d'épargne est prévue, les ménages européens et en particulier français pourraient consommer un peu plus rapidement qu'anticipé les gains de pouvoir d'achat.

1 Consolidation de la croissance nationale en 2015

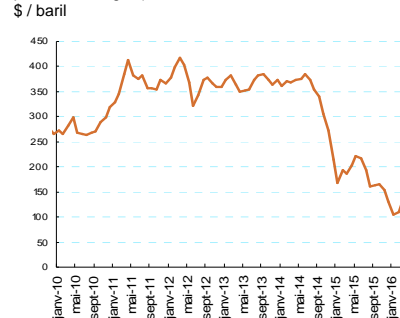
Le Produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015
Produit intérieur brut	0,6	0,6	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,5
Dép. conso. APU*	1,5	1,2	1,4
FBCF totale	-0,8	-0,3	1,0
dont ENF*	0,2	1,6	2,8
dont ménages	-0,5	-3,5	-0,8
dont APU*	-0,7	-5,7	-3,8
Exportations	1,9	3,3	6,1
Contribution des variations de stocks	0,2	0,5	0,1

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

2 Les prix du pétrole plongent en 2015

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale) Base 100 en 2000 \$ / baril



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

3 Croissance mondiale atone

Croissance du PIB en 2012, 2013 et 2014, projections pour 2015 et 2016 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	3,5	3,3	3,4	3,1	3,2
Économies avancées	1,2	1,2	1,8	1,9	1,9
États Unis	2,2	1,5	2,4	2,4	2,4
Zone Euro, dont :	-0,9	-0,3	0,9	1,6	1,5
France (*)	0,2	0,6	0,6	1,3	1,1
Allemagne	0,6	0,4	1,6	1,5	1,5
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,0	1,2
Pays émergents ou en développement	5,3	4,9	4,6	4,0	4,1
Chine	7,7	7,7	7,3	6,9	6,5
Inde	5,6	6,6	7,2	7,3	7,5
Amérique Latine - Caraïbes	3,2	3,0	1,3	-0,1	-0,5
Brésil	1,9	3,0	0,1	-3,8	-3,8
Venezuela	5,6	1,3	-3,9	-5,7	-8,0
Suriname	3,1	2,8	1,8	0,1	-2,0
Caraïbes¹	1,7	3,4	5,1	5,1	4,4
Haïti	2,9	4,2	2,8	1,0	2,3
République Dominicaine	7,1	8,5	9,2	7,7	4,9
Antigua et Barbuda	3,6	1,5	4,2	2,2	2,0
Dominique	-1,3	0,6	3,9	-4,3	4,9
Sainte-Lucie	-1,1	0,1	0,5	1,6	1,4
Barbade	0,3	0,0	0,2	0,5	2,1
Trinidad et Tobago	1,3	2,3	-1,0	-1,8	-1,1

¹ Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haiti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2016 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

- Note de conjoncture décembre 2015 et mars 2016, Insee.
- Insee Résultats n°127, mai 2016, Comptes nationaux annuels.

Cadrage macro-économique

Regain de la croissance en 2014

En 2014, la croissance guadeloupéenne se redresse pour atteindre + 0,9 % (+ 0,2 % sur la France entière), après être restée en deçà de 0,5 % en 2012 et 2013. Elle diffère sensiblement de celle de ses voisins de la zone Caraïbe, dont la croissance s'élève à + 4,7 %. Le produit intérieur brut (PIB) en volume retrouve à présent quasiment le niveau qui précédait le choc dû à la crise et aux importantes grèves de 2009, année durant laquelle la croissance a plongé de 4,4 %.

Clémentine Garandeau, Insee

En 2014¹, le produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe évolue de 0,9 % en volume. La population est quasi stable depuis les années 2000, et le PIB par habitant s'établit à 20 100 euros en 2014, soit une évolution de + 1,2 % en euros constants par rapport à l'année précédente. Sur la France entière, le PIB par habitant s'élève à 32 200 euros, en Martinique à 22 200 euros et en Guyane à 15 600 euros.

Une consommation des ménages quasi stable depuis quatre ans

La consommation des ménages pèse pour 45 % dans le total des ressources (production locale + importations). Depuis une dizaine d'années, du fait de la situation démographique stabilisée, elle n'a plus le rôle d'accélérateur de la demande qu'elle pouvait avoir auparavant. En 2014, en lien avec une inflation quasi nulle, la consommation des ménages est en légère hausse (+ 0,7 % en volume). Les ventes de véhicules automobiles neufs progressent de 1,5 % après deux années consécutives de baisse (- 4,0 % en 2012, - 5,2 % en 2013). Plus généralement, les importations dédiées aux ménages (alimentation, vêtements et véhicules automobiles) augmentent de 2,2 %. Cette évolution positive est contrebalancée par une chute de la demande de la part des entreprises. Ainsi, les importations totales régressent de 4,3 % en volume en 2014, pour retrouver un niveau proche de 2011 en valeur. Leur montant équivaut à un quart du total des ressources.

Des entreprises prudentes, un investissement en baisse

Les importations à destination des entreprises comme les équipements mécaniques, les matériels électriques, électroniques ou informatiques diminuent fortement. Le secteur de la construction

n'est pas en reste de cette inhibition de l'activité des entreprises, comme l'atteste la chute de 15 % des importations de ciment. Les autorisations de construire fléchissent pour la deuxième année consécutive. Cela entraîne un net repli des emplois salariés et impacte directement le nombre de créations d'entreprises qui reculent de 17 % dans le secteur.

Le repli du secteur de la construction transparait également derrière le recul de l'investissement. Globalement, il recule de 7,0 % en volume en 2014, pour un poids de 13 % dans le total des ressources. Il retrouve un niveau inférieur en valeur à celui observé avant la crise, après l'avoir dépassé en 2013. Les administrations publiques, pour leur part, augmentent leurs investissements en 2014, avec une hausse de 5,1 %.

L'agriculture, si elle ne génère que 3,3 % de la production locale à l'heure actuelle, présente des signes de bonne santé. Les exportations de bananes se portent bien et le volume exporté ne cesse d'augmenter depuis 2010 : + 73 % en quatre ans avec 72 909 tonnes en 2014. Les conditions climatiques favorables et la hausse significative des replantations de canne en 2013 (+ 38 %) ont amélioré la production de canne à sucre en 2014. De ce fait, les exportations de rhum bondissent de 17,7 % en volume et la production de sucre s'envole (+ 30,6 % en volume).

En revanche, les exportations, se contractent en 2014 après avoir augmenté durant quatre années. Elles représentent 8 % du total des ressources. Ceci s'explique entre autres par la diminution des réexportations de biens manufacturés et par la baisse des exportations de transport réalisées par les compagnies aériennes locales. En effet, les billets d'avion achetés par des non résidents auprès des compagnies locales, principalement Air Caraïbes, sont considérés comme des exportations.

Les dépenses publiques, salaires compris, ont une part de 34 % dans le total des ressources. Elles augmentent de 1,3 % en 2014 du fait de l'augmentation des salaires versés. Les achats et charges externes consommés par les administrations se réduisent après avoir augmenté significativement en 2012.

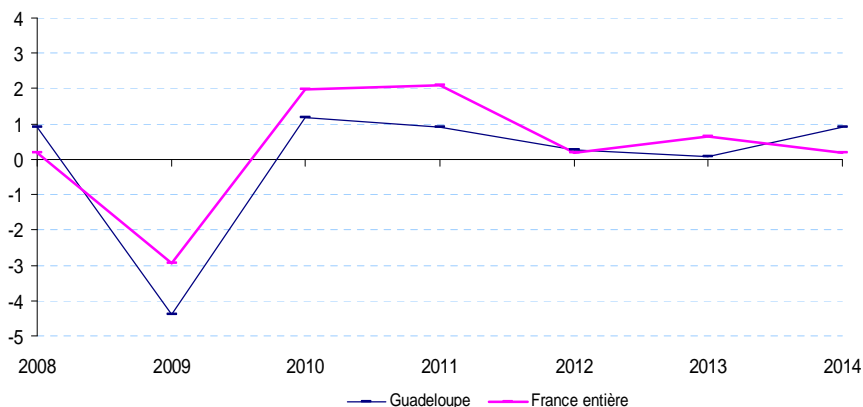
Le transport aérien reste sur un nuage

Les dépenses des touristes représentent environ 4 % du PIB en Guadeloupe et concernent des domaines d'activité variés. Les secteurs du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration comptent le plus de créations d'entreprises en 2014 : + 13,8 % (pour une baisse de 0,9 % de créations de sociétés sur l'ensemble des secteurs), ce qui atteste d'un regain de confiance des professionnels touristiques. En 2014, un peu plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle Caraïbe en Guadeloupe. C'est la deuxième année consécutive que le cap des deux millions de passagers est franchi. Toutefois, cette hausse ne profite pas à l'hôtellerie dont les nuitées, représentant environ 35 % des nuitées touristiques, baissent de 11,1 % en 2014.

¹ Les données macroéconomiques 2015 ne seront disponibles qu'au cours du 3^e trimestre 2016 et feront l'objet d'une publication en fin d'année.

1 La croissance augmente en 2014

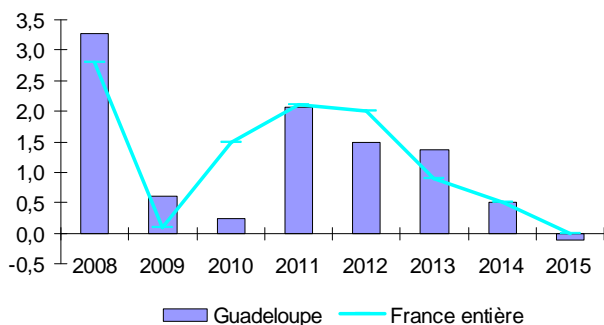
Taux de croissance du PIB en volume, en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation reste faible

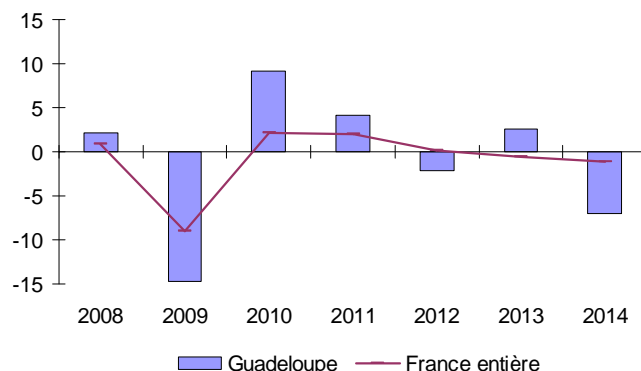
Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 L'investissement en berne

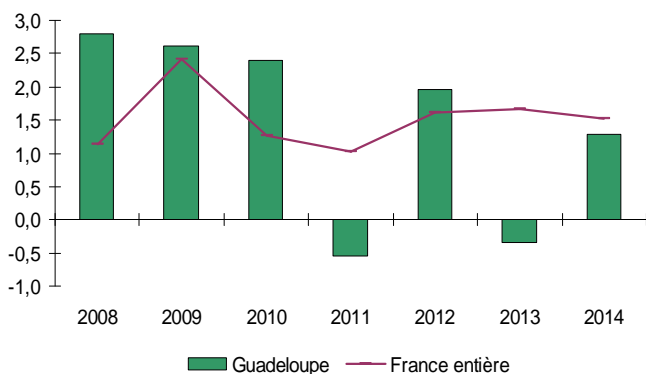
Évolution de l'investissement en volume, en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les administrations publiques dépendent davantage

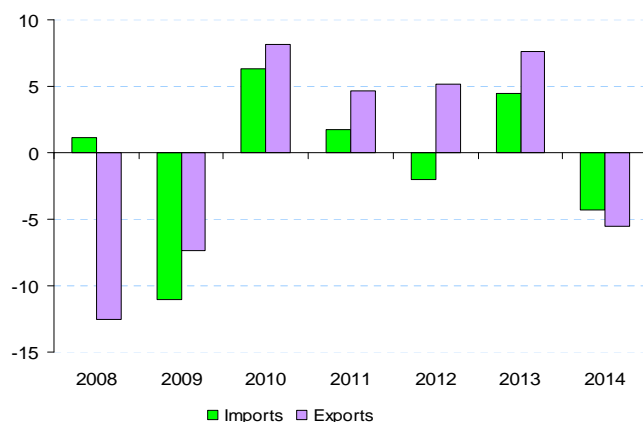
Évolution des dépenses en volume : taux de croissance en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les échanges extérieurs se rétractent

Évolution des échanges extérieurs en volume : taux de croissance en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Des pertes limitées grâce au secteur tertiaire marchand

En 2015, l'emploi salarié marchand en Guadeloupe fléchit de 0,6 % en moyenne annuelle par rapport à 2014. Ce repli résulte d'un comportement fébrile du secteur industriel et des difficultés récurrentes de celui de la construction. Toutefois, malgré un effectif moyen annuel en diminution par rapport à 2014, l'emploi salarié se stabilise dans la construction, et progresse même légèrement à chaque trimestre. De son côté, le secteur tertiaire marchand joue le rôle de modérateur.

Guy Mystille, Insee

Le secteur industriel est tributaire de la saisonnalité

L'année 2015 s'est soldée par un léger repli de l'emploi salarié marchand guadeloupéen en moyenne annuelle. Ce recul modéré est le fait d'évolutions contradictoires qui se sont manifestées au cours de l'exercice.

Celui-ci a en effet débuté par une hausse saisonnière, principalement exprimée au sein du secteur industriel. Pour faire face à une demande forte vis-à-vis de l'agroalimentaire, ce secteur a augmenté ses effectifs au premier trimestre 2015, dans la foulée haussière affichée en fin d'exercice 2014. Le second trimestre a confirmé le caractère fragile et non pérenne des emplois proposés : la rupture est franche et marquée au troisième trimestre, et se confirme au quatrième.

La reprise est réelle dans la construction

Considéré dans sa déclinaison trimestrielle, l'emploi du secteur de la construction affiche des signes encourageants : quoique fortement en deçà des niveaux des exercices 2011 à mi 2013, il n'a en effet pas cessé de croître depuis le quatrième trimestre 2014. Il s'agit d'une reprise timide. Elle est liée à une embellie dans la construction de logements sociaux dont la mise en route des chantiers contribue fortement à la santé du secteur du BTP. Elle intervient après une période de difficultés dues en partie à une impossibilité de répondre favorablement à une demande forte. Corrélée aux agréments en matière de défiscalisation et

à la reconduite du crédit d'impôts pour les travaux qui y sont éligibles, la progression est de 2,6 % par rapport au quatrième trimestre 2015.

Le secteur tertiaire marchand soutient l'emploi guadeloupéen

Le secteur tertiaire marchand freine sa tendance baissière affichée entre 2014 et 2015. Il n'est en repli que de 0,4 % en moyenne annuelle. Son évolution a été favorable en début d'année, mais il a régressé au troisième trimestre avant de rebondir en fin d'exercice. Il est ainsi en hausse modeste au quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014 (1,1 %). Ces fluctuations confirment la volatilité des emplois affectés à ce secteur, à travers ses différentes déclinaisons. La saisonnalité joue en effet un rôle prépondérant dans les évolutions observées dans des sous-secteurs qui comblent leurs besoins ponctuels à travers l'utilisation de contrats courts ou de travail à mi-temps.

Ainsi, l'embellie du secteur tertiaire marchand est principalement portée par le secteur de l'hébergement et de la restauration. Naturellement impacté par le début de haute saison touristique, ce secteur est en effet en hausse notable de 12,3 % par rapport au troisième trimestre 2015.

Dans une bien moindre mesure, le secteur des autres activités de service contribue favorablement à l'amélioration avec une hausse de 2 % au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre. L'emploi

dans le secteur du commerce a augmenté de 0,9 % sur la même période, mais l'évolution est plus accentuée par rapport au quatrième trimestre 2014 (+ 1,9 %).

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

1 Chiffres Clés

	Nombre de salariés (effectifs)	Évolution 2014/2015 (%)
Industrie	8 574	-0,8
Construction	6 648	-2,1
tertiaire marchand	47 269	-0,4
Total (hors agriculture)	62 491	-0,6
Agriculture	1 712	0,2
Total	64 203	-0,6

Source : Insee, Epure.

2 Relative stabilité du secteur tertiaire

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

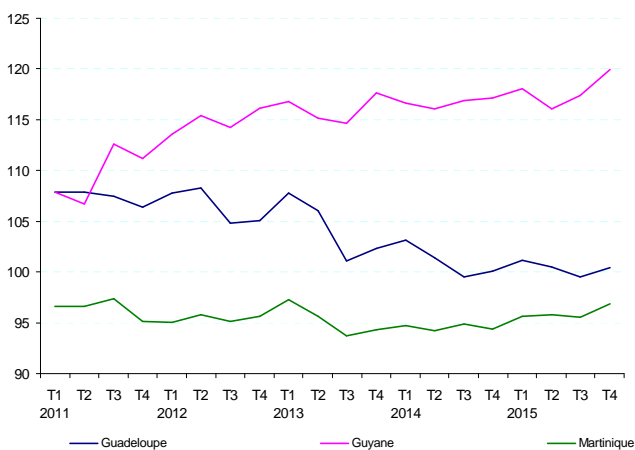
	Évolution T3 2015 / T4 2015 (en %)	Évolution T4 2015 / T4 2014 (en %)
Commerce	0,9	1,9
Autres activités de services	2,0	-0,6
Transport et entreposage	0,3	0,6
Hébergement et restauration	12,3	2,8
Information et communication	-6,7	-5,3
Activités financières et d'assurance	-0,3	0,1
Activités immobilières	-0,6	5,7
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	-0,6	-1,4
Ensemble tertiaire marchand	1,1	0,4

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 31 décembre 2014 aux effectifs au 31 décembre 2015.

Source : Insee, Epure.

3 Recul modéré en moyenne annuelle en Guadeloupe

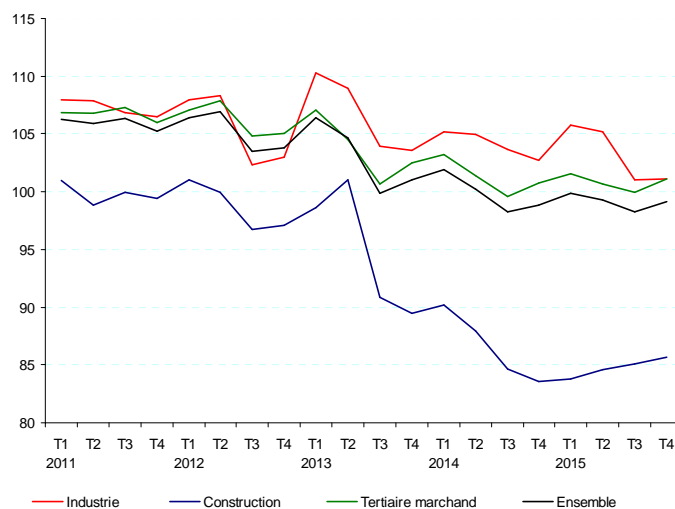
Évolution de l'emploi salarié dans les trois DFA en %



Source : Insee, Epure.

4 L'emploi s'améliore dans la construction

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe en %



Source : Insee, Epure.

Chômage

Un taux de chômage stable en 2015

En 2015, en Guadeloupe, le taux de chômage reste stable (23,7 %) mais il est le plus élevé des Antilles-Guyane. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi progresse de 0,9 % sur un an. La demande de longue durée augmente assez fortement (+ 7,2 %) reflétant les difficultés d'accès au marché du travail. Le nombre de contrats signés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi diminue de 6,1 %.

Charly Darmalingon, Roman Janik, DIECCTE – Marcelle Jeanne-Rose, Insee

En 2015, en Guadeloupe, le taux de chômage s'élève à 23,7 % (*définitions*), soit le plus élevé des Départements Français d'Amérique. Il est de 18,9 % en Martinique, de 21,9 % en Guyane et de 10,3 % en France hexagonale. Ce taux cache cependant de grandes disparités selon les critères observés. Ainsi, le taux de chômage des Guadeloupéennes s'élève à 25,7 %, soit 4 points de plus que celui des hommes. Elles représentent 56,3 % des chômeurs. Pour les 25-49 ans, l'écart entre les deux sexes se creuse : il est de plus de 7 points, soit 21,4 % pour les hommes et 28,8 % pour les femmes. Cependant, chez les jeunes de 15-24 ans, le chômage féminin est inférieur de 3,5 points à celui des hommes.

Le ralentissement de la demande d'emploi se confirme

Fin 2015, toutes catégories confondues, 70 020 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi, soit 0,9 % de plus sur un an. Le ralentissement de la hausse observé en 2013 et 2014 par rapport aux années antérieures se prolonge. Seule la Martinique enregistre une baisse légère de sa demande en 2015 (- 0,2 %). En Guyane et à la Réunion l'évolution s'élève respectivement à + 2,8 % et + 2,9 %. Dans l'hexagone, la hausse s'établit à 4,9 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A (*définitions*) enregistre une première inflexion en Guadeloupe depuis 8 ans. Il diminue de 0,6 % sur un an alors même que celui des catégories ABC continue d'augmenter, du fait d'une forte hausse de la catégorie C (+ 19,8 %). Les femmes sont toujours surreprésentées (55,6 %) même si leur part a sensiblement reculé depuis le début de la crise.

La demande d'emploi se dégrade pour les seniors

Pour la seconde année consécutive, le nombre de DEFM de moins de 25 ans et ceux de 25 à 49 ans sont en diminution dans la catégorie ABC. A l'inverse, la situation des seniors (50 ans et +) reste

préoccupante avec une dégradation rapide de la demande d'emploi les concernant (+ 9,7 % en 2015). Ils représentent désormais 28,1 % des demandeurs de cette catégorie.

La part des demandeurs d'emploi de niveau baccalauréat et plus a encore augmenté et atteint 32,0 % en 2015 (+ 0,8 point). A l'inverse, le « poids » des niveaux de formation les plus faibles (V bis et VI) diminue (29,8 %). Les demandeurs ayant les niveaux de formation les plus élevés (Bac + 3 et plus) restent néanmoins très minoritaires (4,6 %).

La demande d'emploi de longue durée s'accroît

Les DEFM de longue durée continuent à progresser, + 3,8 % sur un an. Leur part atteint en 2015, 59,1 % (57,4 % fin 2014). Le nombre de demandeurs de moins d'un an est en baisse de 3,0 %. Ils sont ainsi progressivement « remplacés » par des demandeurs de longue durée. Les DEFM de très longue durée (deux ans et plus) augmentent très rapidement (+ 7,2 %). La très longue durée qui concerne 40,3 % des demandes, traduit les fortes difficultés pour s'extraire du chômage, en particulier pour les individus les plus âgés ou les femmes.

L'emploi, plus précaire pour les jeunes et les femmes

Le temps partiel demeure une pratique courante, il concerne 22,5 % des actifs occupés. Subi ou choisi, il culmine à 30 % pour les femmes, soit deux fois plus que les hommes. Pour les 15-24 ans, il explose en atteignant près de 38 %. Ces deux catégories de population sont donc les plus concernées par le sous-emploi avec un taux de 16,7 % pour les Guadeloupéennes et 25,0 % pour les jeunes.

La majorité des contrats signés dans le secteur non marchand

En 2015, le nombre de contrats signés dans le cadre des dispositifs d'aide à

l'emploi s'établit à 7 220, soit, 6,1 % de moins sur un an. Dans le secteur marchand, 2 131 contrats aidés ont été signés, soit 16,5 % de moins qu'en 2014. Ce repli concerne principalement les contrats de professionnalisation. Le nombre de contrats d'apprentissage a aussi fortement baissé (- 25,3 %).

Chômeurs et demandeurs d'emplois

Entre 2014 et 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT est resté quasiment stable en moyenne annuelle, mais le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (*définitions*) inscrits à Pôle emploi a augmenté d'un millier de personnes. Si ces deux indicateurs évoluent souvent dans le même sens, ils peuvent aussi diverger. Entre 2014 et 2015, la différence est en partie due à la hausse concomitante du « halo » autour du chômage. Il est ainsi possible que, face aux difficultés rencontrées sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne cherchent plus activement d'emploi ou déclarent ne plus souhaiter travailler, s'éloignant ainsi du marché du travail.

Le nombre de demandeurs d'emploi ABC en hausse dans les îles du Nord

Fin 2015, 5 199 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie ABC dans les îles-du-Nord (4 773 à Saint-Martin et 426 à Saint-Barthélemy), soit une hausse de 2,3 % sur un an. À Saint-Martin, la demande a augmenté de 2,4 % sur un an, à Saint-Barthélemy, de 1,9 %. La demande d'emploi de longue durée (calculée à partir des catégories ABC) représente 41,3 % des demandes à Saint-Martin, 37,3 % à Saint-Barthélemy. La catégorie A compte 4 570 demandeurs dans les îles-du-Nord (4 238 à Saint-Martin et 332 à Saint-Barthélemy). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi y a diminué de 0,2 %.

1 Chiffres clés

	Taux de chômage 2015 (en %)	Variation 2015/2014 (en point)
Ensemble	23,7	0,0
Hommes	21,6	-0,2
Femmes	25,7	0,3

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT.

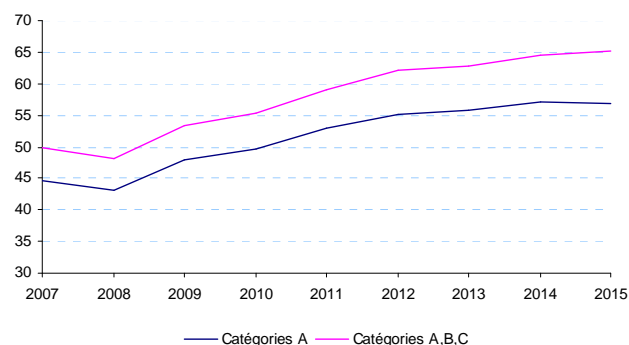
	Demandeurs d'emploi 2015 (en nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Ensemble catégories A, B, C	65,1	0,9
Moins de 25 ans	7,4	-6,3
De 25 à 49 ans	39,4	-1,3
50 ans ou plus	18,2	9,7

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT.

2 Le nombre de demandeurs plutôt en stagnation

Évolution des demandeurs d'emplois en fin de mois

(en milliers)



Source : Pôle Emploi-Dares, STMT.

3 Des demandeurs souvent jeunes et/ou du sexe féminin

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en milliers et %)

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Glissement annuel (1) en %	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	28,0	25,2	1,1	-0,4
Femmes	37,0	31,6	0,5	-0,9
Moins de 25 ans	7,4	6,5	-6,3	-9,7
25 à 49 ans	39,4	33,9	-1,3	-2,9
50 ans ou plus	18,3	16,4	9,7	8,6
Inscrits depuis plus d'un an	38,5	nd	4,1	nd
Guadeloupe	65,1	56,8	0,9	-0,6
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015.

nd : données non disponibles.

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT.

4 Des bénéficiaires en baisse

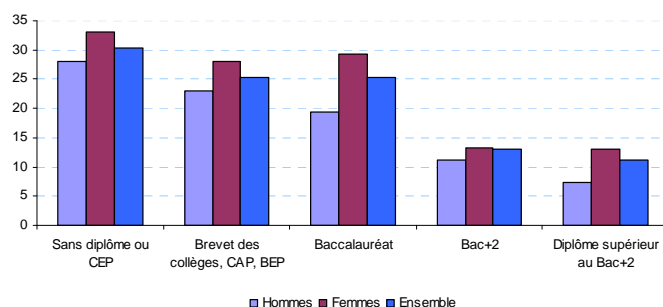
Les dispositifs d'aide à l'emploi (en nombre)

	2014	2015
Apprentissage	902	674
Professionalisation	630	409
CUI-CAE DOM	626	712
Emplois d'avenir	374	322
Autres contrats	58	39
Contrats du secteur marchand	2 552	2 131
CUI-CAE	3 542	3 777
Emplois d'avenir	1 532	1 290
Emplois d'avenir "professeur"	64	22
Contrats du secteur non marchand	5 138	5 089
Ensemble	7 690	7 220

Source : Direccte, Pôle Emploi, CGSS, ASP.

5 Le diplôme protège du chômage

Taux de chômage par sexe et niveau de diplôme (en %)



Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.

Source : Enquête emploi en continu 2015.

6 Plus de 38 000 chômeurs au sens du BIT

Répartition de la population de 15 ans et plus par statut d'activité (en milliers)

	Hommes (p)	Femmes (p)	Ensemble (p)
Actifs	77,4	83,8	161,2
Actifs ayant un emploi	60,7	62,3	123,0
Chômeurs	16,7	21,5	38,2
Inactifs	66,3	93,4	159,8
Ensemble	143,7	177,3	321,0

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.

Source : Enquête emploi en continu 2015.

7 Une situation précaire pour les jeunes et les femmes

Statut d'emploi selon le sexe (en %)

	Hommes (p)	Femmes (p)	15-24 ans (p)	Ensemble (p)
Temps complet	85,6	69,5	62,2	77,5
Temps partiel	14,4	30,5	37,8	22,5
Taux de sous-emploi	10,9	16,7	25	13,8

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.

(p) : données provisoires.

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT.

Prix

L'inflation est maîtrisée par la baisse des prix des produits pétroliers

L'inflation reste modérée en Guadeloupe en 2015 ; l'indice des prix à la consommation est de 0,3 % en moyenne annuelle. Celle-ci résulte de tendances contradictoires entre la baisse des prix des produits pétroliers et la hausse des prix d'autres postes essentiels au budget des ménages, tels entre autres, les produits frais de l'alimentation.

Guy Mystille, Insee

En Guadeloupe, l'indice des prix à la consommation augmente modérément en 2015 (+ 0,3 % en moyenne annuelle). L'année 2015 a été marquée par trois mois de baisses consécutives des prix au premier trimestre, (en glissement annuel). La suite de l'exercice s'est davantage caractérisée par une tendance haussière, en dépit d'une amélioration en décembre. La Guadeloupe réalise un plus mauvais score que la Martinique (+0,1 %), et est en retrait par rapport à la Guyane, dont le niveau d'inflation est quasi nul (- 0,1 %).

L'inflation est limitée par la baisse des prix des produits pétroliers

Le prix du pétrole a connu quelques pics de volatilité en 2015, mais il est resté anormalement bas. Les déséquilibres entre une offre mondiale pléthorique et une demande ralentie ont induit des baisses dont les répercussions atteignent aussi les départements français d'Amérique. Par rapport à l'exercice 2014, le recul est de 9 %. Les tarifs pétroliers apportent ainsi la plus forte contribution au ralentissement de l'inflation.

L'année 2015 s'est en effet caractérisée par une baisse conséquente de 9 % en janvier,

puis de 12 % en février, en glissement annuel. Suivant une tendance mondialisée, les prix des produits pétroliers ont diminué tous les mois, avec une amplitude particulièrement accentuée en octobre, novembre et décembre.

Composante importante du budget des familles, le prix du gaz domestique chute de 14 % en 2015. Cette moyenne annuelle est le fruit de baisses importantes échelonnées tout au long de l'année : En fin d'exercice, la baisse est de 12 %, mais les variations ont été fortes, oscillant entre - 7,8 % en avril et - 18 % en juillet.

Les prix des produits frais sont en hausse

L'impact de l'allègement de la facture pétrolière guadeloupéenne a naturellement une incidence sur le niveau total des prix. Toutefois, cette incidence est limitée. Elle est tempérée par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées : la variation est en effet de 2 % par rapport à l'année 2014. Principaux contributeurs, les légumes et les fruits dont les prix ont augmenté respectivement de 5,7 % et de 2,3 %. Les prix des légumes ont été constamment en hausse sur les

douze mois, en glissement annuel. En décembre 2015, l'augmentation atteint 4 %, mais elle a été plus forte en juillet (11 %) et en juin (8 %). L'augmentation des prix des fruits a été induite par des comportements haussiers en avril, août, octobre et novembre.

Les hausses de tarifs sont inégales dans les services

Les tarifs des services sont en hausse de 1,1 % par rapport à l'année 2014. La hausse est partiellement générée par une forte progression des tarifs de l'électricité (+ 6 %), et surtout celle des tarifs postaux (+ 9 %). La direction des services postaux a justifié cette hausse par la nécessité, d'une part, de compenser la baisse d'activité de la partie courrier et d'autre part, de financer leurs investissements.

La baisse modérée des tarifs des assurances est le fait de tendances antagonistes entre les tarifs de l'assurance habitation et ceux des assurances liées aux transports. Les premiers augmentent de 4 % alors que les seconds diminuent de 1,1 %.

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Guadeloupe : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=24154

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Guadeloupe en 2015 (en indice et en %)

Regroupements	Pondérations 2015	Indices moyens 2014	Indices moyens 2015	Variation 2015/2014	Contributions à la hausse des prix en 2015
Alimentation	1 850	135,3	137,8	1,8	0,3
Produits Frais	378	125,1	131,2	4,9	0,2
Alimentation hors produits frais	1 472	136,0	137,5	1,1	0,2
Tabac	47	464,8	468,1	0,7	0,0
Produits manufacturés	3 006	107,7	108,3	0,5	0,1
Habillement et chaussures	497	88,9	89,8	1,0	0,0
Produits de santé	231	84,5	81,8	-3,2	-0,1
Autres produits manufacturés	2 278	117,8	118,7	0,8	0,2
Energie	961	162,6	153,7	-5,5	-0,5
Produits pétroliers	748	175,0	160,4	-8,3	-0,6
Services	4 136	132,7	134,1	1,1	0,4
Loyers et services rattachés (1)	813	138,7	139,3	0,4	0,0
Services de santé	194	132,9	133,7	0,6	0,0
Transports et communications	756	115,9	119,2	2,9	0,2
Autres services (2)	2 373	133,8	134,9	0,8	0,2
Ensemble	10 000	129,6	130,1	0,4	0,4

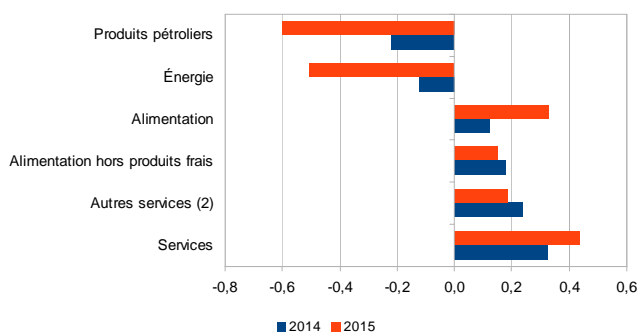
"(1) les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

"(2) les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers..."

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation..

2 Poids marqué de l'alimentation

Contributions des postes à l'évolution générale des prix en nombre de points

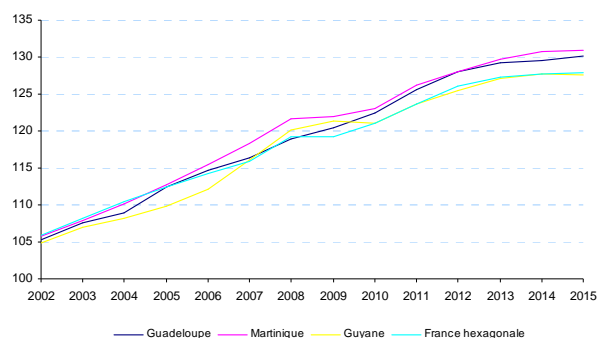


"(2) Soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers..."

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

4 Les prix augmentent peu

Évolution des prix entre 2002 et 2015 dans les DFA et en France hexagonale en %



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Épargne-crédit

En 2015, l'activité bancaire progresse

Dans une conjoncture économique mieux orientée qu'en 2014, l'activité de financement continue de croître en 2015. La collecte des dépôts enregistre également une croissance plus soutenue.

Cindy Candalen, ledom

Progression de l'activité de financement

À 9,1 milliards d'euros, l'encours sain des crédits enregistre une augmentation de 6,0 % (soit + 512,1 millions d'euros) après + 5,3 % un an plus tôt. Cette évolution, essentiellement tirée par les ménages, est la plus forte observée depuis 2011.

Les entreprises demeurent les principales bénéficiaires du financement bancaire avec 44,9 % de l'encours sain, suivies par les ménages (39,1 %) et les collectivités locales (11,2 %).

Hausse modérée des crédits aux entreprises

Les financements consentis aux entreprises enregistrent pour leur part une progression plus modérée sur un an (+ 2,7 % après + 6,0 % en 2014), pour s'établir à 4,1 milliards d'euros. Les crédits d'investissement, qui regroupent 37,6 % de l'encours sain des entreprises, affichent une bonne performance (+ 8,5 % après + 5,9 %).

Cette hausse est permise par les crédits à l'équipement qui progressent de 10,7 %, en dépit d'une diminution de l'effort d'équipement des entrepreneurs individuels (- 5,7 %). Le crédit-bail est pour sa part en repli de 3,4 %.

En parallèle, les crédits immobiliers, qui représentent 54,5 % de l'encours sain des entreprises, sont en perte de vitesse (+ 1,2 % contre + 4,8 % un an plus tôt). Après une progression en 2014, les crédits d'exploitation poursuivent la baisse amorcée en 2008 (- 5,1 % contre + 13,5 % en 2014).

Bonne performance des crédits aux ménages

L'activité de crédits aux ménages est dynamique et s'élève à 3,6 milliards d'euros en 2015. L'encours progresse nettement (+ 9,9 %) et ce rythme de croissance s'affiche comme le plus élevé depuis 2007. Cette embellie est visible sur l'ensemble des segments. Après un début d'année relativement timide, les crédits à l'habitat enregistrent une croissance à deux chiffres à fin décembre (+ 10,8 % contre + 2,9 % en 2014). De même, les crédits à la consommation affichent une croissance plus soutenue (+ 7,8 % contre + 1,4 % en 2014), notamment au cours du deuxième semestre 2015.

Augmentation des crédits aux collectivités locales

Les crédits d'investissement représentent 94 % de l'encours total des collectivités locales et augmentent de 6,4 %. L'encours total est porté à hauteur de 92 % par les établissements de crédit locaux (ECIL).

Diminution des créances douteuses

L'encours des créances douteuses brutes s'établit à 446,9 millions d'euros à fin 2015 et s'améliore nettement sur un an (- 7,5 % contre - 1,9 %). La proportion de ces créances douteuses dans l'ensemble des crédits consentis est également en retrait (- 0,8 point) et s'établit à 5,6 % mais elle reste supérieure au taux de créances douteuses relevé dans les DOM (4,9 %). Les provisions, qui couvrent 57,3 % des créances douteuses brutes,

poursuivent leur recul (- 12,8 % après - 3,1 en 2014).

Croissance des actifs financiers

La collecte nette d'épargne progresse particulièrement en fin d'année. À 8,0 milliards d'euros, les actifs financiers des agents économiques augmentent de 4,7 % sur un an (soit + 358,1 millions d'euros) contre + 3,4 % en 2014. La hausse est plus marquée pour les entreprises (+ 11,4 %) que pour les ménages (+ 3,4 %), qui représentent 71,2 % des dépôts.

Les dépôts à vue, principaux actifs financiers détenus par les agents (38,5 %), affichent une hausse marquée (+ 12,3 % contre + 5,3 % en 2014), sous l'effet du rebond des dépôts à vue des ménages (+ 10,3 % contre - 0,8 %) et des autres agents (+ 4,3 % contre - 17,8 %). A contrario, les placements liquides ou à court terme marquent le pas sur un an (- 1,7 % contre + 1,6 % en 2014). Les placements indexés sur les taux de marché chutent de 7,7 %.

Les comptes d'épargne à régime spécial s'essouffent (+ 0,8 % après + 1,7 % en 2014 et + 5,0 % en 2013), en lien avec le niveau historiquement bas des taux d'intérêt des livrets réglementés. Devenus moins rémunérateurs, les livrets A sont en repli (- 1,5 % contre + 1,4 %) tandis que les livrets de développement durable sont en perte de vigueur (+ 3,7 % contre + 6,9 %). L'épargne longue est en hausse (+ 2,6 % après + 3,2 % un an plus tôt), tirée par les plans d'épargne-logement (+ 8,4 %).

Pour en savoir plus

- Rapport Annuel Guadeloupe 2015 - Édition 2016 de l'IEDOM et les notes Infos financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : <http://www.iedom.fr/>.

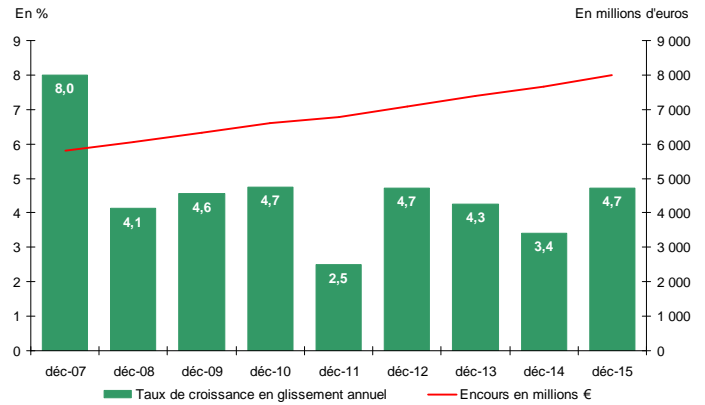
1 Chiffres clés

	Valeur 2015 (en milliers d'euros)	Évolution 2014/2015 (%)
Encours sain	9 059,72	6,0
dont Ménages	3 547,22	9,9
dont Entreprises	4 069,78	2,7
dont Collectivités	1 017,41	8,2
dont Autres agents	425,30	1,6
Créances douteuses brutes	509,72	5,5
Créances douteuses nettes	217,58	4,7
dont Ménages	65,03	-23,5
dont Entreprises	133,57	156,9

Source : ledom.

3 Croissances des actifs financiers de 4,7 % en 2015

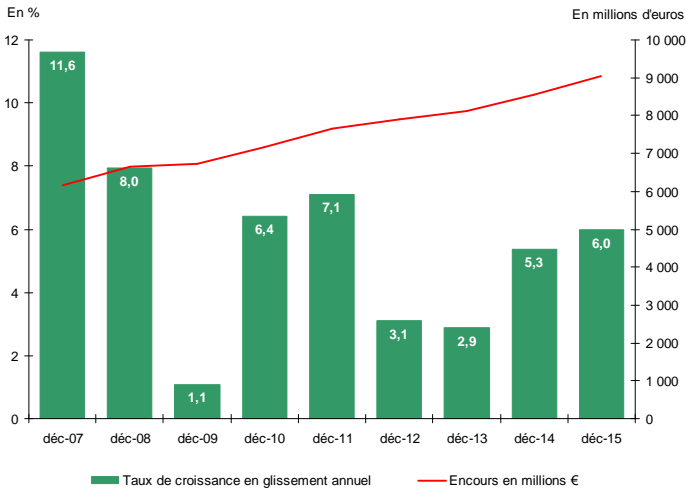
Évolution des actifs financiers



Source : ledom.

2 Progression des encours de crédits en 2015

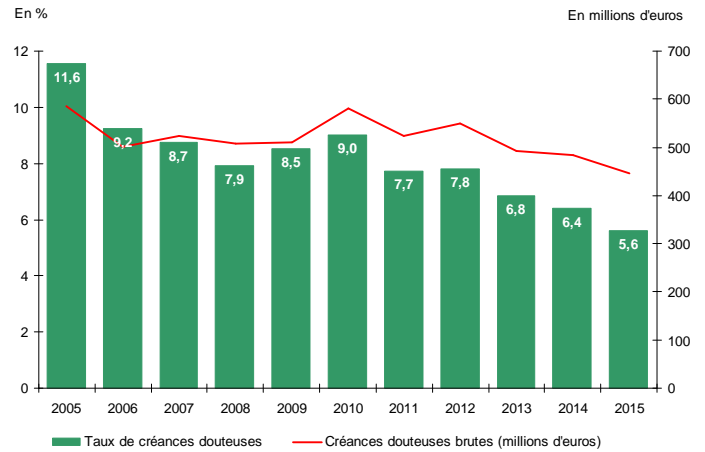
Évolution des concours bancaires



Source : ledom.

4 Diminution des créances douteuses en 2015

Évolution des créances douteuses



Source : ledom.

Démographie d'entreprises

Nouveau repli des créations d'entreprises

En 2015, en Guadeloupe, le nombre de créations d'entreprises régresse de 1,7 %. Si les créations de sociétés et d'entreprises individuelles sont en hausse, elles sont compensées par la chute du nombre de créations de micro-entreprises (- 30 %). Seul le secteur de la construction bénéficie d'un rebond des créations d'entreprises en 2015. Le « commerce, transports, hébergement et restauration » accuse la plus forte baisse (- 4 %).

Émilie Charles-Euphrosine, Insee

En 2015, 4 081 entreprises ont été créées en Guadeloupe. Le nombre de créations d'entreprises continue de diminuer (- 1,7 %). Le territoire accuse la quatrième année consécutive de baisse. Le repli des immatriculations de micro-entreprises y contribue fortement (- 30,4 %). Par rapport à la période 2009-2012, les nouveaux micro-entrepreneurs sont beaucoup moins nombreux. Le nombre de créations de micro-entreprises a été divisé par deux et s'établit à 979 en 2015. Elles ne représentent plus que 24 % des entreprises créées. Le phénomène s'observe aussi au niveau national avec une baisse de 21 % des créations de micro-entreprises. Cette baisse intervient après la mise en place de nouvelles dispositions réglementaires qui semblent avoir rendu le statut moins attractif.

À l'échelle nationale, la baisse des créations d'entreprises est plus forte que celle de la Guadeloupe (- 4,7 %). Parmi les départements Français d'Amérique, seule la Martinique progresse timidement (+ 1,2 %), la Guyane est en net repli (- 11,3 %).

Regain des créations de sociétés

En 2015, avec 1 589 immatriculations, le nombre de sociétés nouvelles augmente de 17 % et leur part dans l'ensemble des créations atteint 39 % soit 6 points de plus qu'en 2014. Dans tous les secteurs d'activité, les créateurs sont de plus en plus nombreux à choisir la forme sociétaire pour fonder leur entreprise. En 2009, les

sociétés ne représentaient que le quart des créations.

Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises sont aussi orientées à la hausse. Elles augmentent de 9 % par rapport à 2014. Leur part dans la création d'entreprises atteint 37 %. Elles sont particulièrement nombreuses dans les secteurs du commerce et de la construction.

Rebond dans le secteur de la construction

Dans l'ensemble des créations, seul le secteur de la construction est bien orienté (+ 4 %). Cette hausse intervient après cinq années de baisse. La relance du secteur de la construction résulte principalement de l'augmentation des créations des sociétés (+ 22 %) et des entreprises individuelles hors micro-entreprises (+ 15 %). Le nombre de créations dans le secteur de la construction reste nettement inférieur à celui observé dans les années 2000.

Après un rebond en 2014, porté par la fréquentation touristique, la création d'entreprises dans le secteur du « commerce, transports, hébergement et restauration » repart à la baisse (- 4 %). Ce secteur rassemble plus du tiers des créations d'entreprises en 2015.

Le recul des immatriculations des micro-entreprises concerne tous les secteurs d'activité. La plus forte diminution concerne le secteur du « commerce, transport, hébergement et la restauration » (- 60 %), suivie de la construction

(- 30 %), des services aux particuliers (- 17 %), et les services aux entreprises (- 16 %).

Le nombre de défaillances d'entreprises recule

En 2015, les tribunaux ont prononcé 253 procédures de redressement judiciaire, soit 37 de moins qu'en 2014. Les défaillances d'entreprises chutent ainsi de 14,5 %, tandis qu'au niveau national, elles augmentent modérément (1,3 %).

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

1 Chiffres clés de la création d'entreprises

(en nombre et en %)

	Entreprises individuelles hors auto-entreprises		Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Sociétés			Créations en 2015	Évolution 2015/2014
	Évolution 2015/2014				
Guadeloupe	17,2	9,1	-30,4	4 081	-1,7
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Démographie des entreprises

(en nombre et en %)

	Indus-trie	Cons-truction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2015/2014					Créations en 2015	Évolution 2015/2014
Créations de sociétés							
Guadeloupe	23,5	22	12,7	17,9	21,8	1 589	17,2
France métropolitaine	8,9	-6,4	5,6	5,7	2,9	166 107	3,6
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entreprises							
Guadeloupe	-19	15,3	19,4	-7,9	8,5	1 513	9,1
France métropolitaine	27	0,7	91	21	9,8	123 286	29,4
Demandes de création d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Guadeloupe	-24	-30,2	-60,5	-15,8	-17,3	979	-30,4
France métropolitaine	-41	-34,8	-36,6	-9	-9,9	220 157	-21,1

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Défaillances d'entreprises par département

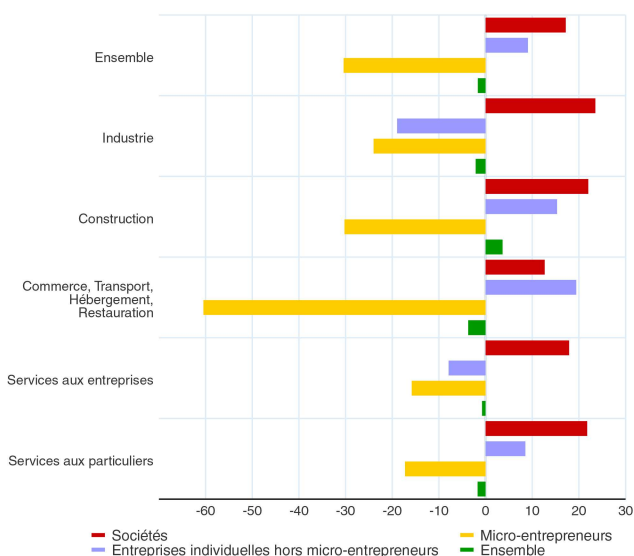
(en nombre et en %)

	Défaillances 2015	Évolution 2015/2014
Guadeloupe	253	-14,5
France métropolitaine	61 758	1,3

Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/03/16).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Guadeloupe

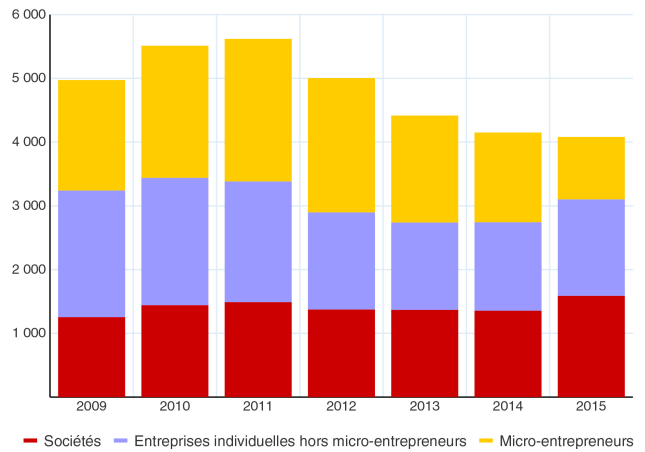
(en nombre et en %)



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises dans la région Guadeloupe

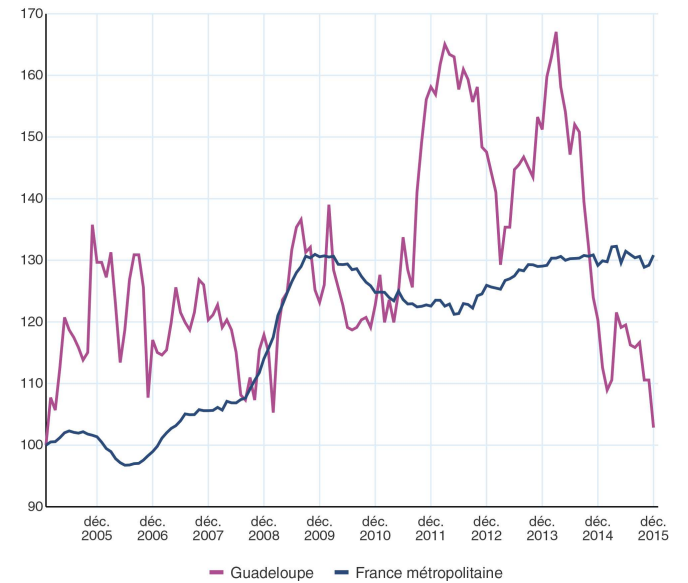
(en nombre)



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Guadeloupe

En indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/03/16).

Agriculture

Une sécheresse qui se transforme en calamité agricole

Une sécheresse exceptionnelle a sévi en Guadeloupe en 2015 : passé l'habituelle saison sèche du carême, les mois suivants ont subi des déficits pluviométriques importants qui ont perturbé la production agricole. Les expéditions de banane ont ainsi chuté de 15 % par rapport à 2014. La campagne cannière est en revanche restée stable avec une richesse proche de 2014. L'élevage a souffert également avec des difficultés d'alimentation du bétail, mais le poids moyen des bovins abattus n'a pas été impacté et la production de viande locale poursuit sa baisse engagée depuis 5 ans.

Alexandre Ducrot, Christiane Curier, Josy Clodine-Florent, Daaf

Une campagne sucrière correcte

En 2015, le démarrage de la campagne sucrière est plus tardif que celui de la précédente récolte, avec un début de campagne fixé au 11 mars au Moule à Gardel et au 7 mars à Marie-Galante. 586 344 tonnes de cannes à sucre sont finalement broyées par les deux usines, soit un tonnage qui fait jeu égal avec la précédente campagne.

Le volume prévisionnel de cannes à broyer qui était de 737 000 tonnes n'a pas été atteint. La campagne 2015 est finalement assez moyenne et reste en retrait de 6 % par rapport à l'ensemble de la décennie.

Le temps sec a permis l'obtention d'une bonne richesse saccharine qui atteint 9,28 % sur l'ensemble de la campagne, soit 6 % de plus que la moyenne décennale.

Cette richesse est un indicateur important pour le prix des cannes vendues par les planteurs et la quantité de sucre attendue. La campagne s'est terminée le 14 juillet au Moule et le 13 juin à Marie-Galante. Les opérations de replantation qui démarrent après la campagne ont été perturbées par les sols très secs et l'important déficit pluviométrique.

Avec un volume de cannes et une richesse proches de la campagne passée, la production de sucre est similaire à 2014 et atteint 61 000 tonnes, soit 3 % d'augmentation. En comparaison, durant la sécheresse de 2001, la production de sucre avait atteint seulement 55 962 tonnes alors que la richesse saccharimétrique atteignait le taux exceptionnel de 11,09 %.

Un arrêté préfectoral a reconnu l'état de calamité agricole sur la période de la mi-avril à la mi-août 2015, et les agriculteurs ont pu solliciter l'intervention du fond de secours pour les productions animales et végétales.

Le rhum reste sur la bonne pente

Le volume total de rhum produit est en légère augmentation (+ 1 %) et s'élève à 78 161 hectolitres d'alcool pur (HAP) en 2015. Cette production est répartie à parts égales entre le rhum agricole et le rhum de sucrerie.

Le rhum agricole a été produit à hauteur de 39 828 HAP, soit un léger repli de 2,6 % par rapport à 2014 qui a été la meilleure campagne de la décennie. 2015 reste en effet une très bonne campagne : elle est supérieure de 7 000 HAP à la moyenne décennale et se classe en seconde position sur la période. La tendance est en effet à la hausse de la production, dopée par des exportations qui ont doublé en 10 ans. Le marché intérieur absorbe la moitié de la production, mais ne progresse pas.

La production du rhum de sucrerie est en augmentation de 5 %, mais son niveau, qui atteint 38 333 HAP en 2015, est en dessous de la moyenne décennale de 2 500 HAP. La production est plutôt stable sur 10 ans, et la quasi-totalité du rhum de sucrerie est expédiée (96 %).

La banane a souffert de la météo

Durant l'année 2015, les expéditions de bananes de la Guadeloupe chutent de 15 % et atteignent seulement 62 233 tonnes. Le démarrage de la campagne a été difficile avec une période de vents soutenus qui ont endommagé les feuilles des bananiers : les tonnages ont ainsi été en retrait dès le premier trimestre, même s'ils se situaient à des niveaux supérieurs à 2013.

Le décrochage s'est poursuivi au mois d'avril avec l'installation d'un temps sec et les tonnages mensuels ont ensuite été systématiquement en-dessous de ceux des deux années précédentes. L'effet de la sécheresse a donc été important pour la

production de banane qui retrouve un niveau légèrement supérieur à la campagne 2011 qui avait été le point de départ de la récente augmentation du tonnage expédié grâce au dynamisme de la filière.

Ce recul intervient alors que le marché de la banane a été plutôt favorable en 2015. Les prix de la banane sont restés fermes avec une augmentation de 3 centimes au kilogramme, soit un prix moyen stade qui de 0,73 €/kg en 2015.

La production de viande poursuit son décrochage

Les campagnes se suivent et se ressemblent. C'est une baisse continue de la production depuis 5 ans qui se poursuit avec 3 % par an en moyenne.

Au cours de l'année 2015, la production bovine a diminué de 6 % par rapport à 2014. Les bêtes abattues révèlent un poids moyen identique à 2014, sans impact apparent des conditions climatiques difficiles pour le bétail sur cet indicateur. 7 070 têtes de bovins sont abattues pour un poids carcasse de 1 642 tonnes. La baisse en 5 ans atteint un déficit de 1 800 bêtes. Le nombre de porcins abattus (16 572) diminue légèrement (- 1 %) pour atteindre un tonnage équivalent carcasse de 1 200 tonnes.

Le poids moyen des porcs est en baisse de 3 % pour atteindre 75 kg, après avoir été observé à 68 kg en 2010 et 2011. C'est la production qui a le moins diminué en 5 ans avec une baisse de 8 % des abattages et 2 % du poids carcasse.

La production de viande de petits ruminants en abattoir a été divisé par deux en 5 ans. La baisse s'est finalement arrêtée dès 2014 : les abattages réalisés en 2015 sont limités, mais proches de ceux de 2014 avec 600 caprins et 120 ovins.

1 Chiffres clés

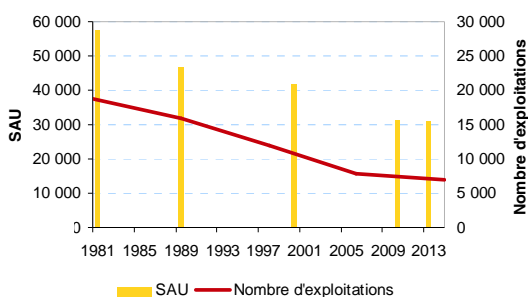
La filière canne en 2015

	2015	2014
Cannes broyées (tonne)		
* usines	586 344	587 676
* distilleries	74 736	79 163
Prix payés planteurs (euros/t)		
* part usines	32,94	32,02
* part État	25,39	25,40
* distilleries	58,00	66,67
Rémunération bagasse (Gardel euros/t)	6,80	7,79
Sucre produit (tonne)	61 084	59 249
Richesse en saccharine (%)	9,28	9,17
Mélasses (tonne)	26 802	27 730

Source : DAAF - Chambre d'agriculture et Douanes.

2 Baisse du nombre d'exploitations

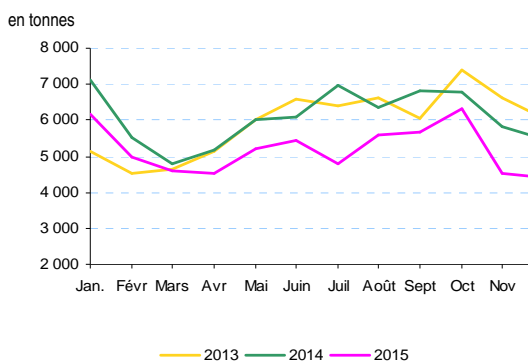
Évolution de la surface agricole utilisée (SAU) et nombre d'exploitations



Source : Recensements agricoles 1981- 1989 – 2000 et 2010, enquête structure 2013.

3 Recul des exports de bananes en 2015

Exportations de bananes guadeloupéennes dans l'Union européenne de 2013 à 2015



Source : CIRAD.

4 Équilibre entre rhum agricole et rhum de sucrerie

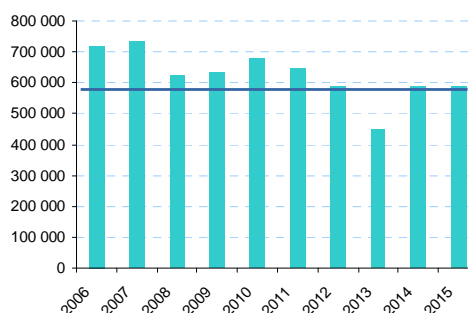
La filière rhum en 2015 (en hectolitre d'alcool pur, HAP)

	Production 2015	Commercialisation locale 2015	Exportations totales 2015
Rhum agricole	39 828	16 930	15 701
Rhum sucrerie	38 333	1 564	38 655
Total	78 161	18 494	54 356

Source : Douanes.

5 Stabilité par rapport à 2014

Tonnage de cannes à sucre broyées par les usines sur 10 ans en tonnes



Source : CIRAD.

6 Baisse marquée des abattages de bovins et ovins

Abattages d'animaux par type de cheptel (en nombre et en %)

Catégorie d'animaux	Nombre de têtes abattues		Évolution 2015/2014 (%)	Tonnage	
	2015	2014		2015	Évolution 2015/2014 (%)
Bovins	7 070	7 535	-6%	1 642	-6%
Porcins	16 572	16 672	-1%	1 200	-4%
Caprins	596	606	-2%	6	-14%
Ovins	118	113	4%	2	0%

Source : DAAF – SALIM.

Zoom sur les résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Baisse du nombre d'exploitations en Guadeloupe

Les résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles ont été publiés en 2015. Ils permettent de réactualiser le paysage des exploitations guadeloupéennes suite au dernier recensement de l'agriculture de 2010.

En 2013, 7 000 exploitations agricoles cultivent 31 000 ha en Guadeloupe. 11 700 personnes travaillent régulièrement dans les exploitations, correspondant à 6 900 Unités de Travail Agricole (UTA) y compris les emplois saisonniers.

La surface moyenne a progressé et atteint désormais 4,4 ha. Le renouvellement des chefs d'exploitation est limité, impactant leur moyenne d'âge qui augmente de 2 ans pour atteindre 53 ans.

La part des femmes progresse : elles représentent désormais 24 % des chefs d'exploitations, soit une augmentation de 10 % en 3 ans.

Stabilisation de la surface agricole utilisée

Le nombre d'exploitations a poursuivi sa tendance à la baisse, mais la surface agricole s'est stabilisée depuis 2010. La faible diminution observée sur la période 2010-2013 (- 1,5 %), soit 150 ha par an, n'est pas considérée comme étant significative. La SAU est ainsi évaluée à 31 000 ha en 2013.

Ces résultats marquent l'arrêt attendu de l'érosion de la surface agricole après une baisse continue sur la période récente : elle était de 2 % par an entre 1981 et 2010 (soit une baisse de 900 ha/an), et avait atteint 2,8 % entre 2000 et 2010.

Construction

Faiblesse des carnets de commande dans la construction

En 2015, les logements autorisés ont été historiquement faibles, davantage encore qu'en 2009, au pire de la crise économique. Cette dégradation s'est produite malgré des taux de crédit très bas.

Patricia QUÉTIER, DEAL Guadeloupe

Détérioration du secteur de la construction

Après la hausse des projets de construction en 2013 de 14 %, les autorisations de construire fléchissent de 33 % en 2015 alors qu'en France métropolitaine, elles augmentent de 3 %. Cette chute conduit la Guadeloupe à son niveau de logements autorisés le plus bas depuis 10 ans. La crise économique et le retard dans l'envoi de certaines données statistiques par les communes ont favorisé la baisse de l'activité de la construction en 2015. Toutefois, cette diminution ne coïncide pas avec la consommation de ciment qui est en évolution de 1,4 % sur un an.

En 2015, 2 600 autorisations de construire ont été délivrées dont 70 % pour des logements individuels. Sur les cinq dernières années, 18 200 projets de construction ont été accordés, soit en moyenne 3 600 par an. Sur cette période, les projets ont reculé, en moyenne de 10,1 % par an en Guadeloupe. Entre 2014 et 2015, les logements collectifs (y compris résidences pour personnes âgées, étudiants...) enregistrent une diminution de 43 %. Cette tendance baissière se poursuit depuis 2012.

Les projets de construction en baisse dans toutes les EPCI

En 2015, tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire ont subi une perte d'un tiers d'autorisations de construire. La communauté d'agglomération Cap Excellence, moteur économique de la Guadeloupe concentre 30 % des autorisations, en baisse de 31 % par rapport à 2014. La communauté de communes du Sud-Est Grande-Terre (CCSEGT) et la communauté d'agglomération du Nord Grand-Terre (CANGT) rassemblent respectivement 23 % et 15 % de projets de

construction. Cependant, elles ont été les plus affectées par la baisse des autorisations de construire. Elles perdent respectivement 35 % et 36 % de ces autorisations.

Stabilité des mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements sur l'année 2015 représentent 2 800 logements, soit une diminution de 5 % par rapport à 2014. Les logements individuels représentent 57,5 % mais régressent au profit des logements collectifs (+ 2,4 points). Les mises en chantier dans la CANGT et la communauté de communes de Capesterre-Marie-Galante (CCMG) chutent de 51 % sur un an. Le nord de la Basse-Terre enregistre une hausse de 25 % pour les logements commencés.

Les autorisations de locaux non résidentiels en forte augmentation

Le département enregistre 175 000 m² de surface de plancher pour les locaux non résidentiels autorisée en 2015, en hausse de 83 % par rapport à 2014, alors qu'en France métropolitaine, les surfaces de locaux autorisées diminuent de 18 %. L'évolution moyenne constatée en Guadeloupe entre 2009 et 2014 (- 4,3%) est supérieure à celle observée pour la France métropolitaine (- 3,8%). Les surfaces de locaux autorisées du service public ont été multipliées par sept et celles des locaux à usage industriel par cinq.

Repli des mises en chantier de locaux non résidentiels

Les mises en chantier des surfaces de locaux ont diminué de 10 700 m² sur un an (- 23,5 %). Cette chute concerne surtout les exploitations agricoles et les locaux à usage artisanat (- 89 %), l'activité hôtelière (- 79 %) et le secteur du

commerce (- 45%). Toutefois, la surface de plancher des entrepôts a doublé (+ 107 %). Depuis 2011, la surface des locaux commencés ne cessent de régresser (- 68 %).

Important recul des aides pour les primo-accédants

En 2015, 225 prêts à taux zéro ont été accordés en Guadeloupe, soit 4 fois moins qu'en 2011. Cette chute résulte de l'exclusion des logements anciens du dispositif, du rétablissement de conditions de ressources puis de leur abaissement en 2012 et 2013.

L'aide de l'État au logement social

La Guadeloupe détient 23 % de l'ensemble des logements sociaux situés dans les DOM. Le parc social est important : 83 logements locatifs sociaux pour 1 000 habitants contre 74 au niveau national. Un logement sur deux est construit après 2000. La ligne budgétaire unique (LBU) qui définit le financement du logement social (dont la rénovation urbaine) et la résorption de l'habitat insalubre a été estimée en moyenne entre 2013 et 2014 à 58 M€ en autorisations de programme (autorisation d'engagements AE) et à 51 M€ en crédits de paiement (CP).

En 2015, l'AE a baissé pour atteindre son niveau le plus bas (40 M€). Les CP atteignent également 40 M€, soit une baisse de 17 % sur un an. La LBU a permis de financer 1 000 logements neufs en 2015 (- 32% par rapport à 2014) et de réhabiliter 350 logements, soit un recul de 79 % par rapport à 2014. Cette baisse est à relativiser puisqu'il s'agit de la fin d'un programme de réhabilitation. Il sera amené à se renouveler dans le cadre du confortement parasismique.

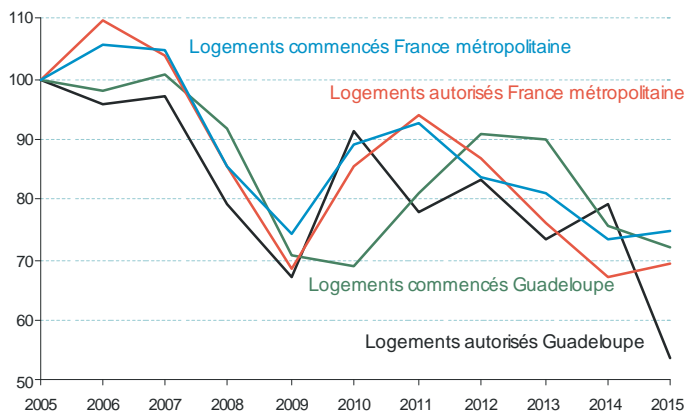
1 Chiffres clés du logement

	2014	2015	Évolution 2015/2014 (%)
Nombre estimé d'autorisations de construire	3 900	2 600	-33
dont logements individuels	2 500	1 800	-28
dont logements collectif/résidence	1 400	800	-43

Source : Sitadel, estimation logements autorisés fin février 2016.

2 Chute de 33 % de la construction de logements

Évolution de la construction de logements (indice base 100 en 2005)

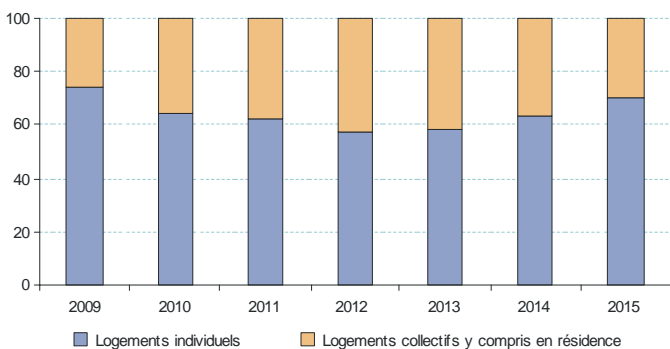


Source : Sitadel, estimation logements autorisés fin février 2016.

3 70 % d'autorisations de construire pour les logements individuels

Répartition des logements autorisés selon le type de construction

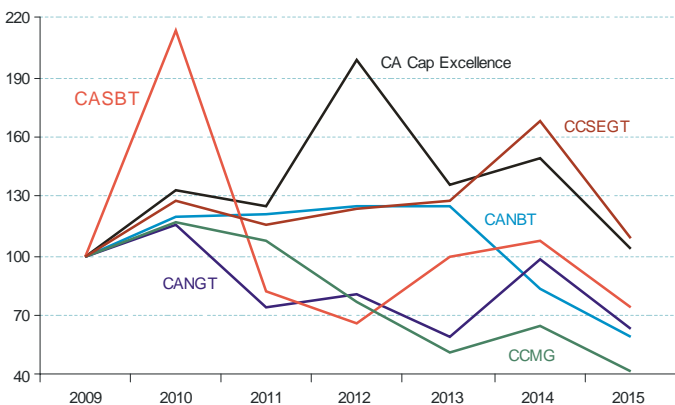
En %



Source : Sitadel estimation logements autorisés fin février 2016.

4 Baisse des projets de construction

Répartition des logements autorisés en Guadeloupe par EPCI



Source : Sitadel estimation logements autorisés fin février 2016.

5 Augmentation des surfaces de plancher autorisées

Constructions autorisées de locaux non résidentiels selon le type (en %)

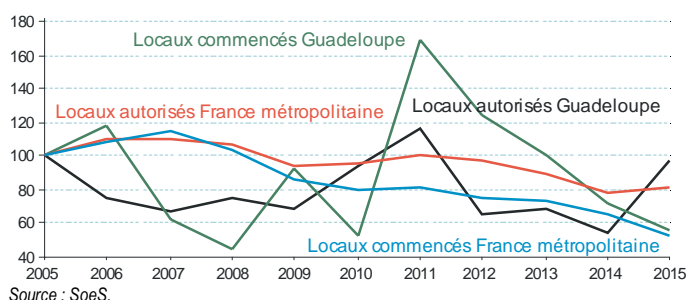
	Guadeloupe		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m ²)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 ⁽¹⁾	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 ⁽¹⁾
Artisanat	1,6	17,2	9,9	17,2	3,2
Bureaux	16,6	-44,9	1,4	-1,8	-0,4
Commerce	14,6	-15,4	4,8	-1,6	-3,4
Entrepôt	17,3	11,3	3,4	7,5	1,5
Exploitation agricole ou forestière	12,4	12,6	-1,6	-31,1	-7,2
Hébergement hôtelier	3,8	-26,2	7,0	-13,8	-2,9
Industrie	10,2	412,9	-13,1	-16,5	-3,6
Service public ou d'intérêt collectif	98,7	637,7	-21,3	-24,8	-5,5
Ensemble locaux autorisés	175,2	82,7	-4,3	-17,8	-3,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : SoeS, Sitadel 2.

6 Troisième année consécutive de baisse pour les surfaces commencées

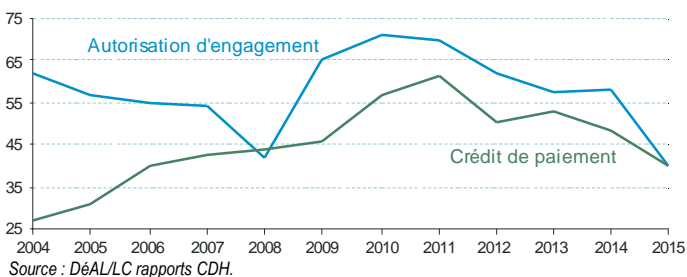
Évolution de la construction de locaux non résidentiels (indice base 100 en 2005)



Source : SoeS.

7 Des autorisations d'engagement et des crédits de paiement en baisse depuis 2011

Évolution de la LBU entre 2004 et 2015 (en millions d'euros)



Source : DéAL/LC rapports CDH.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement.

Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SoeS.

Avant le 1er juillet 2015, les demandes de permis de construire pour les communes de moins de 10 000 habitants étaient instruites par la DEAL.

A compter du 1er juillet 2015, suite à la mise en œuvre de la loi ALUR, ces communes instruisent elles-mêmes leurs dossiers. La mise en place de cette procédure a entraîné un retard des remontées statistiques.

Avertissement

En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Transport maritime

2015, un bon cru pour l'activité portuaire

En 2015, tous les voyants sont au vert pour l'activité du GPMG : marchandises et conteneurs repartent à la hausse après deux années de morosité, le trafic de passagers atteint des sommets. La reprise du transbordement et la croissance de la croisière favorisent ces résultats.

Olivier Pierrot, GPMG

En 2015, le trafic de fret atteint 3 599 053 tonnes brutes de marchandises et 201 948 EVP, soit respectivement une augmentation de 8,5 % pour le fret et de 10 % pour les conteneurs. Le trafic de passagers augmente de 12 % à 1 098 284 passagers.

Hydrocarbures et le trafic transbordement dopent le trafic

Les importations, qui alimentent la consommation locale, augmentent en volume, mais ne représentent plus que 36 % du trafic total (contre 43 % en 2009 ou 2010). Les exportations sont également en hausse et leur poids reste stable (33 %). En revanche, le transbordement atteint désormais 31 % du total du trafic de marchandises. Jamais la part du transbordement n'avait dépassé les 30 %. Les marchandises diverses conteneurisées constituent la masse principale du trafic (55 %). Viennent ensuite le vrac solide (20 %), le vrac liquide (19 %) et les marchandises diverses non conteneurisées (6 %). Le trafic de vrac liquide est soutenu (+ 12 %), aussi bien à l'importation qu'à l'exportation. Le trafic de vrac solide est en baisse de 7 % par rapport à 2014. Cette baisse est essentiellement la conséquence de la chute des imports des matériaux de construction (gypse, agrégats, pouzzolane). Le secteur de l'énergie fossile (charbon), l'agriculture (céréales) marquent également le pas. Les exports de sucre se situent au même niveau qu'en 2014. Le trafic de marchandises diverses augmente de 13 %. Cette forte évolution est due au maintien du trafic domestique (consommation locale de la Guadeloupe) et au développement du transbordement sur la place portuaire. Depuis quelques années, le transbordement constitue un enjeu majeur du trafic maritime mondial et le Grand Port Maritime de Guadeloupe

(GPMG) s'est positionné depuis 2004 sur cette activité. Le transbordement atteint 920 000 tonnes de marchandises soit une évolution annuelle de + 34 % en tonnage brut. À la fin du premier semestre 2015, le principal armateur a placé deux lignes de transbordement en Guadeloupe, d'où ce développement. Le GPMG s'étend sur 4 sites : Jarry concentre 95 % des échanges, les 5 % restants se répartissent uniformément entre Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Folle-Anse (Marie-Galante).

La Martinique : principal port partenaire après la France hexagonale

À l'importation, en tonnage, les ports de France hexagonale (Le Havre, Nantes-Montoir, Dunkerque, Rouen, Marseille) sont les principaux partenaires avec 26 % de l'ensemble des échanges. Suivent les ports de Martinique (15 %), de Colombie (9 %), du Surinam (9 %). La Guadeloupe importe ses biens de consommation principalement de France métropolitaine. Les hydrocarbures et agrégats (en partie) proviennent de la Martinique. Les échanges avec le Surinam concernent le riz, le bois ou encore la banane, notamment en transbordement. Enfin, le charbon provient de Colombie et plus particulièrement de Santa Marta. Les exportations guadeloupéennes vers les ports de France hexagonale représentent 44 % des échanges (en tonnage). Il s'agit en particulier des exportations de bananes (vers Dunkerque) et de sucre (vers Marseille). Plus proche géographiquement, la Martinique, deuxième partenaire commercial, concentre 13 % des échanges, notamment des produits manufacturés. La Guyane ne représente que 4 % des échanges.

La croisière s'affirme

Au cours de l'année 2015, 1 100 000 passagers ont transité par les installations du GPMG. Le trafic augmente fortement (+ 12 %) en raison

essentiellement de la hausse de la fréquentation des croisiéristes (+ 32 %). Le trafic archipel (Marie-Galante et les Saintes) progresse également de 6 % (+ 40 000 passagers), de même que le trafic inter-îles (+ 2 %). La saison 2014-2015 (octobre à avril) est la meilleure des cinq dernières années. Par rapport à la saison précédente, le nombre de passagers progresse de 50 % et le nombre d'escales de 66 %. L'augmentation des touchées de navire et l'évolution de la taille des navires expliquent cette forte croissance. Les premiers résultats pour la saison 2015-2016 tendent à confirmer le renouveau de l'activité « croisière » avec un maintien du nombre d'escales et de passagers.

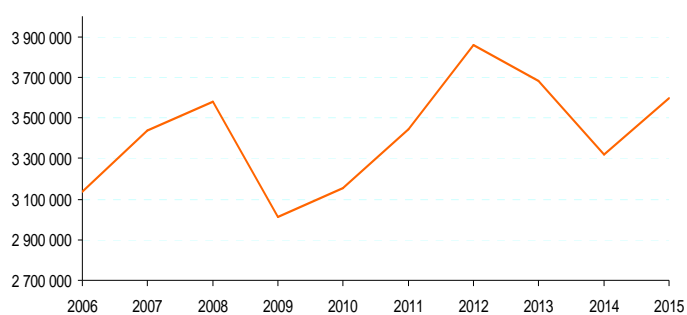
1 Chiffres clés

	2015	Évolution 2015/2014 (%)
Marchandise totale (en tonnes)	3 599 053	8,5
dont en provenance de France métropolitaine		
Passagers (nombre)	1 098 284	12,02
dont croisière basée	261 792	37

Source : GPMG.

2 2015 : Une année de reprise

Évolution annuelle du trafic de marchandises entre 2006 et 2015 en tonnes



Source : GPMG.

3 Le nombre de croisiéristes progresse de 32 %

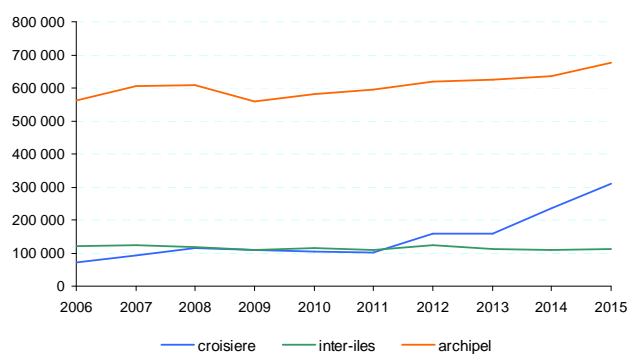
Transport maritime de passagers selon le type en 2015

	Passagers transportés (nombre)	Évolution 2014-2015 (en %)
Croisière	309 872	32
dont basée	261 792	37
dont transit	48 080	11
Archipel (Marie-Galante, les Saintes)	676 248	6
Inter-îles (Martinique, Dominique, Sainte-Lucie)	112 164	2
TOTAL	1 098 284	12

Source : GPMG.

4 La croisière dope le transport maritime de passagers

Transport maritime de passagers selon le type (nombre de passagers)



Source : GPMG.

Transport aérien

Le transport aérien reste sur un nuage

En 2015, pour les 20 ans de l'aéroport international Guadeloupe Pôle Caraïbe, le secteur du transport aérien présente un bilan mitigé. Si le trafic de voyageurs enregistre de très bonnes performances en franchissant une nouvelle fois le cap des deux millions, le fret de marchandises accuse un net retrait. Le secteur du transport aérien continue de croître plus rapidement que l'économie.

Gérald Servans, Insee

En 2015, un peu plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés de l'aéroport Guadeloupe pôle caraïbe en Guadeloupe. C'est la troisième année consécutive que le cap des deux millions de passagers est franchi, ce qui constitue une première historique. Avec 2 089 763 passagers, transit inclus, l'aéroport atteint ainsi sa meilleure performance (+ 3 %) depuis 5 ans, et ne s'est jamais autant rapproché de son pic activité (2 117 232 passagers en 2000). Ces bons résultats restent à relativiser dans le contexte du secteur. Les aéroports d'outre mer, métropolitains voire européens progressent tout autant (respectivement de + 2,5 %, + 3,1 % et + 5,2 %)

Pôle Caraïbe : premier aéroport domien

Ce résultat permet à la Guadeloupe de rester au premier rang des aéroports domiens et dixième au niveau national. Le trafic sur la métropole, première destination, représente 58 %. Il a augmenté de 0,8 %, et ce malgré un net recul durant le mois de juillet (- 5 %), compensé au mois de décembre par une forte progression (+ 7 %) rendue possible par l'augmentation des fréquences de vol. Fort de France (364 626 passagers) et Saint-Martin Grand Case (144 926 passagers) sont

les deuxièmes et troisièmes destinations les plus empruntées et progressent respectivement de 4,4 % et 3,2 %. Ces hausses sont en partie compensées par la diminution de la liaison Europe (- 2,3 %).

Les trois principaux réseaux (Métropole / Europe, Martinique / Guyane et Domestique) représentent à eux seuls plus de 90 % du nombre de passagers.

La liaison Amérique du Nord, avec l'ouverture en décembre de nouvelles lignes vers Montréal et New York notamment, affiche une progression de 19,8 %. Les premiers résultats pour l'année 2016 tendent à confirmer le développement et le potentiel de ces lignes.

Sans melon, le fret aérien prend l'eau

En 2010, avec 11 483 tonnes, le fret aérien avait réalisé sa meilleure performance. En constante progression depuis la baisse de son activité de 2011, le fret aérien rechute. Avec 10 110 tonnes, il apparaît en net recul (- 8 %). Cette baisse significative est à la fois structurelle et conjoncturelle.

L'import, qui représente 66,9 % du tonnage, accuse une baisse de 4 % en raison principalement d'une augmentation de la

compétitivité du fret maritime. Au-delà de cette concurrence en termes de prix, le fret aérien est aussi retenu pour les produits ne supportant pas le temps d'acheminement par voie maritime. Dans ce cadre, l'export subit lui aussi un baisse de 15,2 % de son volume. En effet, ce dernier est dépendant de l'exportation des denrées périssables notamment celle de l'activité melon. Celle-ci a vu sa production chuter en raison de la sécheresse qui a sévi d'avril à août 2015 et de problèmes sanitaires. Au final, la filière accuse une baisse de production de près de 13 % par rapport à 2014, ce qui représente plus de 650 tonnes de marchandises potentielles en moins. Les résultats du premier trimestre 2016 laissent espérer une relance de l'activité (+ 16,2 %).

1 Chiffres clés

	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Passagers	2 089 763	2,99
dont France	1 202 256	0,8
dont DOM	590 652	3,75
autres	296 855	11,16
Fret commercial	10 110	-8,05

Note : données brutes.

Source : Union des aéroports français.

2 Plus de deux millions de passagers en 2015

Passagers des aéroports

	Guadeloupe			France métropolitaine		
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	
Lignes nationales	1 818 245	2	2,4	0,9	1,4	
Lignes internationales	186 793	5,4	4,3	4	3,9	
Transit	84 748	20,1	-8,8	2,5	-11,2	
Total	2 089 786	2,9	2	3,1	3,1	
dont lignes à bas coût (low cost)	0	///	///	9,4	10,3	
Part des lignes à bas coût (low cost)	0	///	///	///	///	

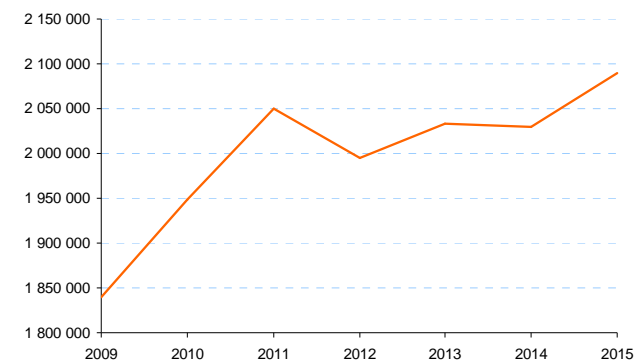
Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Union des aéroports français.

3 Le cap des deux millions de passagers franchi une nouvelle fois

Évolution du nombre de passagers de l'aéroport pôle caraïbe sur vols commerciaux

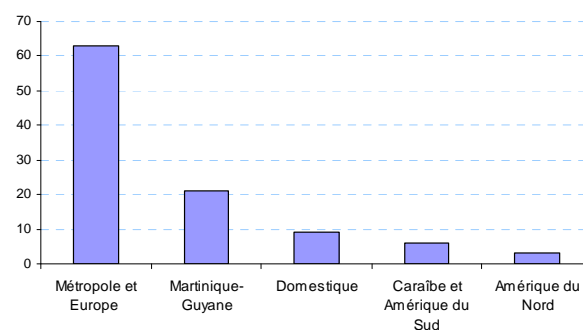


Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

4 La ligne transatlantique représente 62 % du trafic

Répartition du trafic passager par réseau en 2015 (hors transit)

en %

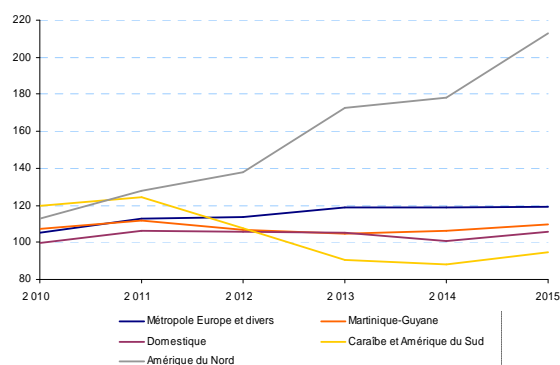


Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

5 Le trafic avec l'Amérique du Nord progresse de 100 % entre 2010 et 2015

Répartition du trafic passagers par réseau (hors transit)

en %

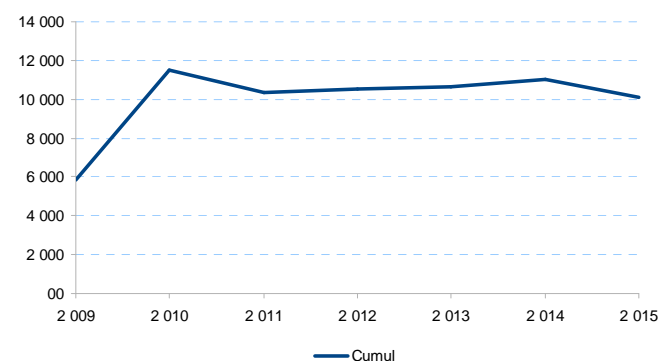


Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

6 Le fret aérien prend l'eau

Évolution annuelle du fret aérien entre 2009 et 2015

en tonne



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

Commerce extérieur

Stabilité des échanges commerciaux

Le commerce extérieur de la Guadeloupe s'est stabilisé en 2015, après la contraction de 2014 : le montant des importations est comparable à celui de 2014 et celui des exportations augmente de 2 %. Cette stabilité en valeur du commerce extérieur est concomitante d'une très faible inflation locale, régionale et nationale.

Jean-Baptiste Berry, Clémentine Garandau, Insee

Les importations en 2015 : reflet de l'évolution des prix du pétrole

En 2015, la chute des prix des produits pétroliers a diminué mécaniquement la facture des importations de ces produits : en retrait de 10 %, les importations de produits pétroliers raffinés s'élèvent à 430 millions d'euros, essentiellement en provenance des raffineries de la zone européenne et de la Martinique.

Avec une demande des ménages qui serait en progression modérée, les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac sont en légère augmentation à +3%. La demande intérieure des entreprises en biens d'investissement serait stable en 2015 : les importations de biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique restent inchangées à hauteur de 410 millions d'euros. Les importations adressées à l'industrie automobile sont en hausse de 11 % : 225 millions d'euros en 2015.

La métropole avec 57 % du montant des importations, reste le principal partenaire de la Guadeloupe en 2015. Derrière la métropole, les pays de l'Union européenne et les États-Unis restent en deuxième et troisième position, et représentent respectivement 12 % et 8 % des importations. Les échanges avec les pays de la zone Caraïbes ont doublé en valeur. Les importations de marchandises en provenance de la Chine sont en faible progression. L'évolution orientée à la baisse des prix des produits pétroliers explique le retrait des importations en provenance de Martinique.

Les exportations en hausse de 2 %

En 2015, les exportations de marchandises sont en hausse de 2 %. Cette évolution s'explique en partie par les variations des volumes de réexpédition de produits

pétroliers. Après une année 2014 très dynamique, les ventes de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont en retrait de 14 %.

Les exportations vers la métropole, partenaire privilégié de la Guadeloupe, sont en recul en 2015 et représentent moins de la moitié des échanges. Les exportations vers la Martinique occupent toujours la deuxième place, avec 22 % du montant des échanges.

Les importations de biens de consommation et d'investissement

L'orientation choisie pour l'analyse du commerce extérieur est de considérer les importations comme composante de l'offre globale de l'économie de la collectivité territoriale, et leur accroissement comme ne réduisant pas mécaniquement l'activité économique. Ainsi la convention comptable qui consiste à considérer les importations comme contribution négative à la croissance n'est pas l'approche privilégiée : les importations n'ont un effet négatif que lorsqu'elles se substituent à la production domestique. L'accent est donc mis sur la composition en biens de consommation et d'investissement importés de la demande domestique.

Commerce mondial et activité économique régionale

En 2015, la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial : ce dernier a fortement reculé au premier semestre 2015 avant de rebondir au second semestre à la faveur du rétablissement des échanges en Asie. Sur l'ensemble de l'année, les échanges mondiaux sont moins dynamiques qu'en 2014 : ils progressent de 2,5 %, après +3,2 % en 2014. En 2015, avec une contraction de -0,1%, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbe est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009.

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services et les dépenses des touristes.

Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 36,9 % et 40,4 % du total des exportations. Les échanges de services représentaient cette même année 13,8 % de l'ensemble des importations.

L'espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de la Convention de Lomé et de l'Accord de Cotonou (pays ACP pour Afrique, Caraïbes et Pacifique) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.

1 Chiffres clés du commerce extérieur

Évolution des importations et exportations de la Guadeloupe de 2010 à 2015
(en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Importations	2 267	2 632	2 616	2 731	2 590	2 590
Exportations	139	248	204	263	205	209
Solde des échanges de biens	-2 129	-2 385	-2 413	-2 468	-2 386	-2 382

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Repli des importations de produits pétroliers

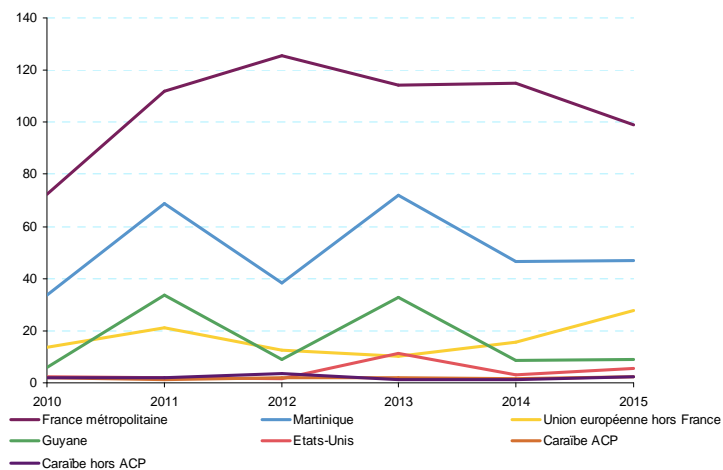
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2015	Valeur	Évolution en 2015
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	57,5	9,1	33,3	-14,2
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	25,8	-12,6	12,6	1,5
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	437,1	3,0	55,7	-1,2
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	429,6	-9,6	19,1	65,2
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	414,3	0,8	16,3	-26,1
C4 - Matériels de transport	265,4	7,9	22,5	49,6
dont industrie automobile	225,1	10,8	4,6	8,3
C5 - Autres produits industriels	939,8	0,8	48,2	1,7
dont pharmacie	161,8	0,1	1,0	22,0
Autres	20,9	10,2	0,8	9,4
Total	2 590,4	0,0	208,6	2,0

Source : Douanes, calculs Insee.

3 Recul des exportations vers la métropole

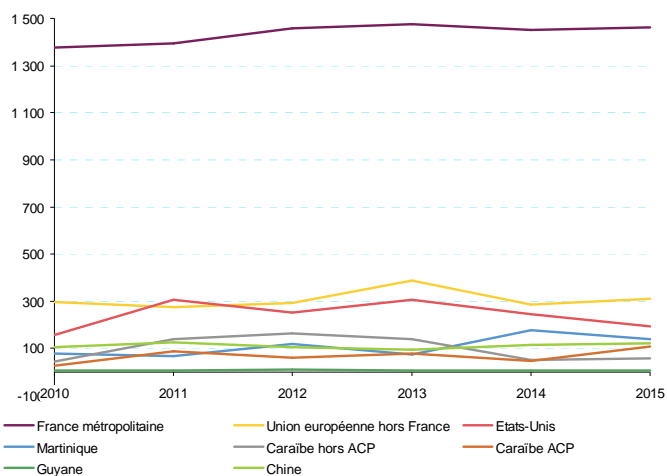
Répartition des exportations selon leur destination de 2010 à 2015
(en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Reprise des importations venues de la zone Caraïbe

Répartition des importations selon leur destination de 2010 à 2015
(en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Martinique

L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015

Les voyants de l'économie martiniquaise virent peu à peu au vert pour l'année 2015. Le chômage baisse et l'emploi salarié progresse, en particulier dans l'industrie. La situation financière des ménages s'améliore ; l'encours sain de crédit augmente de 6,7 % en raison des taux d'intérêt en baisse. Les consommateurs ont par ailleurs profité d'une inflation quasi nulle et d'une baisse de 8,4 % du prix des carburants. Cependant, la baisse du prix du pétrole a entraîné une chute de 14 % des exportations martiniquaises.

Christophe Basso, Insee

Embellie du marché du travail

En Martinique, le taux de chômage continue de baisser (0,5 %) en 2015 pour s'établir à 18,9 %, soit 3 points de moins que la Guyane et près de 5 de moins que la Guadeloupe. Les hommes jeunes et les moins qualifiés sont toujours les plus touchés.

Tiré par le secteur de l'agroalimentaire, l'emploi salarié marchand progresse de 1,5 %. C'est en fait toute l'industrie qui bénéficie de cette embellie, les nouveaux emplois se concentrant dans les petites entreprises industrielles. Avec une progression de 7,4 %, le nombre de salariés de l'hôtellerie restauration augmente également en 2015.

En parallèle, les effectifs salariés de la construction sont stables. Cependant, les créations d'entreprises du secteur sont en forte hausse (9 %). Elles concernent principalement des unités sans salarié. Cela peut présager une reprise de l'activité dans le secteur. Dans les faits, cela se traduit par 3 500 autorisations de projets de construction (+ 3,8 %). La progression est principalement due aux projets de maisons individuelles (+ 12 %).

Hausse de la consommation des ménages

Cette situation est confirmée par l'amélioration de la situation financière des ménages en 2015. Pour eux, l'encours sain de crédit progresse de 6,7 %. Le contexte économique favorable lié à la baisse des taux d'intérêt a pu inciter les ménages à investir et à consommer. En 2014, la consommation des ménages a progressé alors que la population a diminué. Elle reste ainsi l'un des piliers de la croissance. La consommation est également encouragée par une inflation quasi nulle en 2015. Si les produits frais ont augmenté de 3,7 % sur l'année, les carburants ont fortement baissé de -8,4 % sous l'impulsion de la baisse du prix du pétrole.

Léger recul des échanges commerciaux

Autre incidence de la baisse du prix du pétrole, le solde commerce extérieur s'est quelque peu détérioré avec une chute en valeur des exportations de l'ordre de 14 %, les importations ne reculant que de 2 %. En revanche, celles adressées à l'industrie automobile ont crû de 25 %. D'ailleurs, les

ventes de voitures neuves ont progressé de 14 % en 2015.

Plus généralement, le fret maritime est resté encore à un niveau très élevé, même s'il a reculé un peu par rapport à l'année précédente. Cela dit, l'année 2014 avait été particulièrement exceptionnelle. Le fret aérien est lui en hausse, principalement à l'export.

Enfin, le transport de passagers explose pour ce qui est des croisiéristes (+ 35,9 %) pour s'établir à 241 000 personnes. Le transport aérien s'est lui rétracté pour les liaisons avec la France hexagonale, mais la diminution est largement compensée par le trafic international, sous l'effet de l'ouverture de nouvelles lignes en provenance de l'Amérique du Nord.

Synthèse régionale Guyane

L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs

En 2014, l'économie de la Guyane était en croissance soutenue, portée par l'activité intense du secteur spatial. Cette évolution favorable en Guyane se fait dans un contexte mondial encore morose. En France, la croissance reste faible même si elle se consolide. En revanche, la zone Amérique latine et Caraïbes traverse de grandes difficultés (-0,1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont en pleine crise politique. Dans ce contexte, l'économie guyanaise reste portée par le secteur spatial et l'investissement des entreprises et des ménages, qui ne compensent qu'en partie la stagnation de l'emploi, la faible commande publique et une consommation des ménages en berne.

Katia Le Goaziou, Rémi Charrier, Insee

Secteur spatial, investissement des entreprises et des ménages : les moteurs de l'économie restent inchangés

En 2015, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé 12 fusées ayant permis de mettre sur orbite 21 satellites. Comme en 2014, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Bien orientée, elle devrait rester dynamique avec le début des travaux sur le programme Ariane 6 et un important carnet de commandes. Malgré un ralentissement, l'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires. Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 41 M€ en 2015 et atteignant 487 M€. Les ménages accroissent leurs investissements dans l'habitat. Le rythme de croissance s'accélère (+11,4 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 791 M€.

Ces bons indicateurs ne se répercutent que peu sur la situation de l'emploi. L'emploi salarié est certes en augmentation de 1 %

en 2015, mais à un rythme nettement moins rapide que la croissance démographique (+2,2 %). Le taux de chômage augmente légèrement et s'établit à 21,9 % de la population active alors que le nombre d'inactifs dans le halo du chômage est en forte hausse.

Faiblesse de la commande publique et de la consommation des ménages

Avec des mises en chantier de logements à un niveau faible, la baisse de la commande publique, et la baisse des dépenses d'investissement des collectivités, le secteur de la construction reste en crise pour la deuxième année consécutive. Les salariés du secteur sont fortement touchés et leur nombre a diminué de plus de 7 %. Les créations d'entreprises dans la construction poursuivent leur chute, avec une diminution de 10 % par rapport à 2014. La crise dans la construction se répercute sur deux secteurs de l'économie. L'activité du port est en baisse, du fait notamment de la baisse des importations de matériaux de construction (-18 % de

ventes de béton prêt à l'emploi). Le marché automobile est également touché : les ventes de véhicules utilitaires et industriels sont en forte baisse.

La baisse des prix de l'énergie et des produits manufacturés ne semble pas avoir eu un effet positif important sur la consommation des ménages en 2015. Ainsi, les importations de biens de consommation des ménages sont en baisse alors que la population croît. Après trois années de baisse, les ventes de voitures particulières augmentent de nouveau, sans retrouver le niveau de 2011.

Au final, la situation en 2015 est comme en 2014, contrastée. Deux des principaux moteurs de l'économie guyanaise, la commande publique et la consommation des ménages, affichent des résultats décevants. La forte augmentation de l'enveloppe consacrée à la construction de logements sociaux, les travaux sur la base spatiale et la stabilité des prix pourraient permettre de relancer ces deux composantes de l'économie guyanaise en 2016.

Définitions BE 2015

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par

un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1^{er}

janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui

demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (*source Dares*)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP

Unité Equivalente en conteneurs d'une longueur de 20 (Vingt Pieds) - (soit 6 m).

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Ro-ro : cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Coordination Direction Inter-Régionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
Dieccte
Deal
Daaf
GPMG

Directeur de publication Didier Blaizeau

Rédactrice en chef Béatrice Celeste

Mise en page Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

Auteurs Blandine Grillot (Insee)
Jean-Éric Place (Insee)
Jean-Baptiste Berry (Insee)
Clémentine Garandeau (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Charly Darmalingon (Dieccte)
Jannick Roman (Dieccte)
Jeanne-Rose Marcelle (Insee)
Cindy Candalen (Iedom)
Émilie Charles-Euphrosine (Insee)
Alexandre Ducrot (Daaf)
Christiane Curier (Daaf)
Josy Clodine-Florent (Daaf)
Patricia Quetier (Deal Guadeloupe)
Olivier Pierrot (GPMG)
Gérald Servans (Insee)
Christophe Basso (Insee)
Katia Le Goaziou (Insee)

Bureau de presse Gérald Servans
Tel : 0590 99 36 79 - Fax : 0590 99 36 37
Courriel : gerald.servans@insee.fr

© Insee 2016

Bilan économique 2015 Une activité mieux orientée

L'activité de la Guadeloupe a été plutôt bien orientée en 2015. L'emploi reste peu dynamique, le chômage toujours aussi élevé, mais des signes positifs sont ressentis sur la consommation des ménages, l'activité, le financement, et la démographie des entreprises. Le commerce et le transport sont plutôt dynamiques, mais l'agriculture a souffert d'une longue sécheresse, et la construction a des carnets de commande très peu remplis.

Conjoncture n° 2
Juin 2016

ISSN : 2429-3695

Insee Service régional de Guadeloupe
rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre
Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau
Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

© Insee 2016